

République du Sénégal
Projet de Fonds de Développement Social (Cr. 3446-SE)
Mission de Supervision et Revue Annuelle Conjointe – Novembre-Décembre 2003
Aide-Mémoire

I. INTRODUCTION

1. Une mission composée de MM/Mmes Serge Theunynck, spécialiste principal en exécution de projets, Julie Van Domelen, spécialiste principal en développement social, Aissatou Mbaye, spécialiste en santé, Géraldo Martins, spécialiste principal en éducation, Fily Sissoko, spécialiste Financier, Bourama Diaite, spécialiste en passation des marchés, Dolele Sylla, spécialiste en information, et Aminata Diatta, assistante de programme, a procédé à supervision du Projet de Fonds de Développement Social (PFDS) au Sénégal entre le 26 novembre et le 6 décembre 2003, et participé à la Revue Annuelle du Projet, conformément aux dispositions de l'Accord de Crédit et l'Accord de Projet.
2. Les objectifs de la mission étaient :
 - d'une part, d'effectuer la supervision régulière du projet, i.e. de passer en revue : (i) le progrès réalisé dans les différentes actions convenues lors de la mission à mi-parcours ; (ii) le progrès du projet vis-à-vis des Objectifs de Développement à atteindre à la fin de la première phase ; (iii) la performance du projet en ce qui concerne l'exécution du projet ; (iv) sa performance en ce qui concerne la gestion, y compris la performance en gestion financière ; (v) les politiques de sauvegarde et les questions de l'environnement ; (vi) le respect des accords juridiques ; (vii) la dimension genre ; (viii) le système de suivi-évaluation du projet y compris les indicateurs de performance ; et (ix) l'évaluation des risques ;
 - d'autre part, de participer à la revue annuelle conjointe du projet, c'est à dire procéder à l'examen de l'exécution des Plans d'Opération et Budgets Associés (POBA) de l'année 2003 approuvés par l'Assemblée Générale de l'AFDS le 27 décembre 2002, et à l'examen des POBA 2004-05 (de l'AFDS, les Cellules de Suivi de la Pauvreté du Ministère du Développement Social et du Ministère des Finances, ainsi que de la DPS) en vue de leur soumission ultérieure à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale prévue en janvier 2004.
3. Le travail de la mission a été suivi attentivement par Son Excellence Mme Awa Guèye Kebe, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale. La mission a tenu des séances de travail extrêmement fructueuses avec les équipes de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), de la Cellule de Suivi des Projets de Lutte contre la Pauvreté du MFDSSN (CS-MFDSSN), de la Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CS-PLP) du MEF.
4. La mission a effectué des visites de terrain avec Mme le Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale, les coordinateurs des cellules de suivi de la pauvreté du MFDSSN et MEF, la DCEF, les Gouverneurs de Région, les Maires et Présidents de Communautés Rurales concernés, ainsi que les représentants locaux des Ministères Sectoriels concernés (santé, éducation, développement rural), les Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) et les Opérateurs d'Appui à la Microfinance (OAMF) sous contrat avec l'AFDS.
 - (a) Dans la région de Louga, précisément la Communauté Rurale de Gassane (département de Linguère), la mission a : (i) visité des projets d'école et d'embouche bovines dans le village de Touba Ouldo (projet) ; (ii) visité des projets de case de santé et d'embouche bovine dans le village de Guélodé Diop ; et (iii) participé à un forum communautaire au cours duquel un ensemble de XXX représentants d'OCB et de Structure Financière Décentralisée ont reçu un certificat d'approbation de leurs projets ;
 - (b) Dans la région de Fatick, précisément la Commune de Foundiougne et la Communauté Rurale de Diossong, la mission a : (i) participé à un Forum au cours duquel un ensemble de 30 représentants d'OCB ont également reçu un certificat d'approbation de leurs projets de service de base et de développement économique.
5. La mission a participé à l'Atelier de partage et de capitalisation sur les premières réalisations du projet PFDS, tenu les 2-3 décembre 2003, présidé par Mme le Ministre du MFDSSN, auquel ont participé des élus locaux des 4 régions concernées, des représentants des OCB bénéficiaires, de la société civile, des Cellules de Suivi du MEF et du MFDSSN, des secteurs ministériels concernés, des coopérations multilatérales (UNICEF, PNUD) et bilatérales (Jica).

6. Le présent aide-mémoire résume les discussions et conclusions auxquelles sont parvenues conjointement les équipes de l'AFDS, du MFDSSN, du MEF et de la Banque au cours de la mission. Les données chiffrées sur les budgets ont été finalisées par l'AFDS sur la base des discussions avec la mission lors de son séjour au Sénégal et ont été finalisées au cours du mois de janvier 2004. L'aide mémoire a été ajusté pour tenir compte de ces derniers chiffres.

7. La mission remercie tout particulièrement Mme le Ministre du MFDSSN, Mme le Directeur Général de l'AFDS et son équipe, ainsi que les responsables du MEF, du MFDSSN et leurs équipes pour l'accueil qui lui a été réservé et pour la qualité de l'organisation et des travaux pendant tout le séjour de la mission au Sénégal.

II. RESUME

Progrès du projet vis-à-vis de ses Objectifs de Développement. Ces progrès continuent à être satisfaisants. Il est probable que tous les objectifs de développement seront atteints à la fin du projet. En effet :

- 270 projets d'accès aux services de base et 270 projets d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été signés par l'AFDS et des organisations communautaires de base (OCB), et sont en cours d'exécution. Un second programme de 400 projets d'accès aux services de base et 350 projets AGR est prévu dans le plan d'action qui sera exécuté en 2004, ce qui devrait permettre de dépasser l'objectif initial de 28% et 18% respectivement ;
- Les 270 communautés villageoises et les 540 comités de gestion de projets ont développé des capacités importantes de gouvernance et de gestion de projets, au travers de la Formation à la Gestion à la Base (FGB), qui leur ont permis de préparer et de mettre en œuvre avec succès leurs projets avec une forte participation des groupes vulnérables. La deuxième vague de 400 communautés villageoises va recevoir en 2004 la formation FGB.
- Les capacités institutionnelles pour : (i) la gestion du projet PFDS par l'AFDS ; et (ii) le suivi de la pauvreté par la Cellule de Suivi du Ministère des Finances (pour le DSRP), la DPS (pour l'enquête ESAM-II et d'autres activités), et la Cellule de Suivi du MDSSN (pour les projets), sont en place et fonctionnent efficacement.

Nature et qualité des projets communautaires. Les projets d'accès aux services de base sont principalement orientés vers : l'eau (35%), la santé (25%), l'éducation (22%), et les projets AGR principalement vers l'embouche (45%), l'agriculture (35%), le commerce (10%) et l'artisanat (5%). Les constructions (écoles, cases de santé) sont de bonne qualité, moins chères que les constructions similaires exécutées selon d'autres approches, et fonctionnent de façon satisfaisantes, avec un haut degré d'appropriation par les bénéficiaires.

Gestion du projet. La mission a revu le rapport d'exécution du Plan d'Action et Budget Associé (POBA) pour 2003, ainsi que le projet de POBA pour 2004. Les prévisions de dépenses ont été faites sur la base des coûts unitaires révisés lors de la Revue à Mi-Parcours (RMP) du Projet. La mission n'a pas d'objection sur la version des documents finalisée à l'issue de la mission. Le POBA 2004 permettra, s'il est exécuté conformément aux plans, d'engager le solde disponible du crédit.

Gestion financière. Les performances du projet en la matière continuent à s'améliorer. Le crédit est décaissé à 26% (comparé à 20% lors de la RMP) et engagé à 47%. Le volume des décaissements en 2003 a doublé par rapport à 2002 (en 2002, il avait déjà doublé par rapport à 2001). Au rythme actuel, les ressources disponibles sur le crédit sont décaissées en moins de 2 ans. Le renforcement de l'AFDS par un comptable additionnel et un contrôleur financier, améliore de façon adéquate ses capacités de gestion financière. La mission estime que 75% du solde du crédit peut être décaissé en 2004, et le reste en 2005.

Gestion des passations des marchés. Les performances de l'Agence en gestion des passations des marchés restent très élevées. La mission estime que les seuils de revue préalable peuvent être relevés à 200.000 dollars pour les contrats de firmes de consultants et 100.000 dollars pour les consultants individuels.

Perspectives. La coordination avec les secteurs et les projets sectoriels devient une préoccupation majeure de l'AFDS. Suite à un Atelier de partage et de capitalisation (2-3 décembre 2003) l'AFDS envisage de proposer des Protocoles d'Accord avec les différents ministères concernés pour clarifier les rôles respectifs du secteur, des communautés et de l'Agence. L'objectif est une appropriation par les secteurs des activités conduites par l'AFDS dans leurs domaines respectifs, et une supervision effective des projets communautaires financés par l'AFDS par les ministères concernés par ces projets.

III. PROGRES DES DIFFERENTES ACTIONS CONVENUES LORS DE LA PRECEDENTE MISSION

8. Les actions suivantes convenues lors de la précédente mission ont été réalisées avec le calendrier indiqué dans le tableau ci-dessous:

Actions	Date convenue lors de la précédente mission	Date effective ou nouvelle date convenue
- Transmission projet DDP pour 2 ^{ème} vague de SFD	11/2002	30/03/04
- Transmission TDR révisés pour OADC de 2 ^{ème} vague	30/07/2003	10/09/03
- Transmission TDR révisés pour OAMF de 2 ^{ème} vague	30/07/2003	10/10/03
- Transmission TDR révisés pour SFD de 2 ^{ème} vague	17/08/2003	21/11/03

IV. PROGRES DU PROJET VIS A VIS DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU PROJET

9. L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est le suivant : *Les communautés test améliorent effectivement leurs conditions de vie en utilisant les ressources du Fonds de Développement Social dans les domaines de développement prioritaires avec la participation des groupes vulnérables.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. La situation des 3 Indicateurs Clés de Performance -- ICP (Annexe 1 du PAD) pour mesurer le degré d'atteinte de l'ODP à la fin du projet est discutée ci-dessous :

- **ICP1.** *Au moins 75% des micro- et sous-projets financés par l'AFDS obtiennent les résultats escomptés. Il est trop tôt pour mesurer les résultats des micro- et sous-projets, car sur les 269 micro-projets et 270 sous-projets, aucun n'est achevé, même si un certain nombre d'infrastructures ont été inaugurées, car toutes les formations n'ont pas encore été fournies.*
- **ICP2.** *Au moins 75% des communautés test prennent des décisions quant à leur développement basées sur leurs propres Plans de Développement Local (PLD). Cet indicateur est satisfait à 100% en ce qui concerne les décisions relatives aux micro-projets car les décisions prises par les communautés -- et traduites en propositions de micro-projets -- sont évaluées et approuvées par le Comité Technique d'Evaluation régional sur la base de critères comprenant la cohérence du micro-projet avec les PLD de la CR concernée (récemment réalisés avec l'appui de projets tels que le PNIR financé par l'IDA, le PSIDEL financé par l'UE ou le PADMIR financé par le PNUD/FENU).*
- **ICP3.** *Environ 50% des groupes les plus vulnérables au sein de ces communautés sont au courant des résultats de la mise en œuvre des micro- ou sous-projets et sont satisfaits du processus de décision. Il est trop tôt pour mesurer cet ICP. Toutefois, l'identification des groupes vulnérables a été fait dans les Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) exécutées par les Opérateurs (OEPP) dans les 1.032 villages et quartiers visés par le projet. La présente mission de supervision, à la suite de la RMP, confirmé que l'approche de l'Agence est très fortement inclusive des groupes les plus vulnérables, notamment au travers de la FGB. L'enquête de perception des bénéficiaires, qui commencera en janvier 2004 fournira la première mesure de cet ICP.*

Composante 1. Accès aux Services de base et aux Infrastructures communautaires

10. **Rappel des Résultats Attendus (RA) et des Indicateurs Clés de Performance (ICP).** Le résultat attendu est le suivant : *Les services sociaux et les infrastructures de base financés par l'AFDS sont demandés par*

les communautés testées. Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. La situation des 2 Indicateurs Clés de Performance (ICP) qui figurent dans l'Accord de Projet, pour mesurer le degré d'atteinte de l'ODP est discutée dans les 2 paragraphes ci-dessous :

- **ICP-1.** 300 micro-projets soumis par les communautés à l'AFDS satisfont aux critères de financement de l'AFDS. **Satisfaisant.** Il n'y a pas de doute que ce critère pourra être rempli. Au 30 novembre 2003, 269 projets de services de base, soumis par les communautés (pour un total de 2,71 milliards de Fcfa équivalent à 4.78 millions dollars) au terme des 3 sessions des Comités Techniques d'Evaluation. Une deuxième vague de projets de services de base démarrera en janvier dans 450 villages.
- **ICP-2.** Au moins 75 % des micro-projets financés sont des services sociaux, et au moins 75% des modules IEC sur le VIH/SIDA et les IST sont fournis.
 - a) La 1^{ère} partie de l'indicateur (75%) **n'est pas satisfaite.** En réalité 5% seulement des MP ne sont pas des sous-projets d'infrastructures. Lors de la Revue-à Mi-Parcours, il a été convenu que cet indicateur n'est pas approprié à l'approche par la demande et que ce critère, qui n'est **pas pertinent**, devrait être supprimé. Le Ministère des Finances a transmis à la Banque une requête portant modification de cet indicateur.
 - b) La 2^{ème} partie de l'indicateur est, à ce stade, **satisfait à 100%** car les micro-projets incluent, par construction, un module IEC sur le VIH/SIDA qui figure dans le Plan de renforcement des capacités du micro-projet avec un budget. Un accord de principe a été développé avec le projet de lutte contre le VIH/SIDA (MAP) pour que ce projet mette toutes les OCB impliquées dans le projet en liaison avec les fournisseurs de formation IEC/CCC en matière de VIH/SIDA. Il a été suggéré qu'une Convention soit établie entre l'AFDS et le MAP pour organiser cette relation. L'AFDS doit fournir un état de l'exécution des modules d'IEC. La prochaine mission de supervision effectuera une évaluation systématique de l'exécution des modules IEC dans tous les projets en cours et achevés.

Composante 2. Accès des pauvres aux services de Micro-finance

11. **Rappel des Résultats Attendus (RA) et Indicateurs Clés de Performance (ICP).** Le résultat est le suivant : *La capacité des pauvres et des groupes vulnérables des communautés cibles, pour accéder au crédit et saisir des opportunités de génération de revenus, a augmenté.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être **satisfaisants**. La situation des 3 Indicateurs Clés de Performance (ICP) de l'Accord de Projet, pour mesurer le degré d'atteinte de l'ODP à la fin du projet est discutée dans les 3 paragraphes ci-dessous :

- **ICP-2.1.** Au moins 50 % des groupes vulnérables (OCB) recevant de l'assistance technique et financière du projet, et ayant développé une AGR : (i) satisfont aux critères de crédit des SFD et (ii) ont établi une association d'épargne et de crédit (iii) que cette dernière a collecté en moyenne au moins 15% du don reçu.
 - a) la 1^{ère} partie du critère est **satisfaisante**: (i) 100% des 270 OCB ayant reçu une assistance technique de l'AFDS ont ouvert un compte dans une SFD ; (ii) 100% des 97 sous-projets en cours/fin d'exécution au moment de la mission ont déposé les revenus tirés de leur AGR dans ce compte ; (iii) au stade actuel, 100% des 97 OCB estiment qu'elles satisfont maintenant aux critères de crédit des SFD suscitées.
 - b) pour la 2^{ème} partie du critère, il a été constaté lors de la RMP que les OCB disposent de SFD de proximité, et n'ont pas besoin d'établir une association d'épargne et de crédit (AEC), car ils déposent les ressources générées par l'AGR directement dans le compte de la SFD. Cela rend la création de l'AEC inutile pour atteindre l'objectif visé (i.e. la liaison avec les IMF).
 - c) Sur les 270 OCB suscitées, un premier groupe de 89 projets approuvés en mai-juin 2003 sont en cours d'exécution et les OCB commencent à reconstituer le capital dans les SFD qu'elles ont choisies. Les livres de la SFD Djomec (région de Louga) indiquent que les fonds provenant de l'exploitation

des projets des OCB bénéficiaires dans ces départements sont disponibles dans les comptes des OCB.
Il a été convenu que l'AFDS fera le point des niveaux de reconstitution des dons reçus par les OCB

- **ICP-2.2.** *Les SFD ont atteint 75 % de leurs objectifs d'expansion de leur portefeuille de clients au sein des groupes vulnérables, tel que fixés dans les Accords de Participation. Il est trop tôt pour mesurer cet ICP. Sur la 1^{ère} vague de contrats avec 8 SFD, 2 contrats de financement ont été signés en novembre 2003 par les SFD Djomec et FDEA qui ont commencé à mettre en œuvre leur plan d'affaires (Djomec : création de 5 guichets villageois dans le département de Linguère, FDEA, création de guichets villageois dans les Départements de Kaffrine et Fatik). Les autres SFD reçoivent actuellement une formation pour leur permettre de présenter leur plan d'affaires sous une forme acceptable.*

Composante 3 : Renforcement des capacités des OCB et Groupes vulnérables

12. **Résultats Attendus (RA) et des Indicateurs Clés de Performance (ICP).** Le résultat attendu est le suivant : *La capacité propre des OCB à gérer leur propre développement économique et à satisfaire leurs besoins socio-économiques est améliorée.* Les progrès du projet vis à vis de l'atteinte de ce résultat continuent à être satisfaisants. La situation des 3 Indicateurs Clés de Performance (ICP), pour mesurer le degré d'atteinte de cet ODP est discutée ci-dessous :

- **ICP-3.1.** *Au moins 75% des membres des communautés tests (dans les groupes vulnérables) sont au courant des flux d'information entre les communautés et 50% les trouvent utiles.* Les conditions pour que 100% des membres des communautés tests soient au courant des flux d'information entre communautés sont satisfaites. En effet, la communication est un des points forts de l'AFDS : les flux d'information entre communautés sont assurés par : (i) les formateurs « relais » issus des villages et formés dans le programme FGB de l'AFDS qui se constituent en réseau inter-villageois ; (ii) les membres des Cellule d'Animation et de Formation (CAF) créés dans chaque village en même temps que le Comité villageois de Gestion du Micro-Projet ou du Sous-Projets et qui sont spécialement chargés de la communication intra- et inter-village, (iii) les « forum villageois » régulièrement organisés par l'AFDS pour réunir les populations de différents villages d'un même terroir (de 10 à 15) tels que ceux auxquels les deux dernières missions de supervision ont participé ; (iv) les sessions de partage et de capitalisation inter-OCB que l'AFDS a organisé en 2003 et va poursuivre en 2004 pour l'échange d'expérience sur les projets villageois. L'évaluation de la perception/satisfaction des communautés qui commencera en janvier 2004 permettra de mesurer cet indicateur.
- **ICP-3.2** *75% des communautés ayant reçu une Formation à la Gestion à la Base, ont établi des comités structurés et opérationnels qui sont capables de mobiliser des ressources additionnelles.*
 - a) La 1^{ère} partie du critère est **satisfaite à 100%**. En effet, 100% des communautés ayant reçu une Formation à la Gestion à la Base ont établi des comités structurés et opérationnels;
 - b) **Il est trop tôt** pour mesurer la 2^{ème} partie du critère. Toutefois : (i) les comités villageois ont acquis par la FGB des compétences leur permettant de mobiliser des ressources additionnelles ; (ii) bien qu'à ce stade, aucune communautés n'en ait mobilisé, d'autres projets tels que le MAP et le PAPF sont intéressés à appuyer ces communautés justement en raison de ces nouvelles compétences villageoises. Il en est de même pour le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) financé par l'IDA.
- **ICP-3.3.** *90% des OCB suivent des procédures transparentes.* A ce stade, ce critère est **satisfait par 100%** des 540 OCB participant au projet : (i) l'examen a priori par la Banque des rapports d'évaluation des premiers 50 micro- et 50 sous-projets a montré les procédures de sélection et de préparation de 100% de ceux-ci ont suivi les procédures transparentes promues par la FGB ; (ii) le choix des organes de gestion des micro- et des sous-projets par les OCB ont également suivi des procédures transparentes ; (iii) la revue à posteriori, dans les villages visités par la mission, des micro- et sous-projets en cours montre que les passations de marchés et la gestion financières par les communautés suivent également des procédures transparentes et bien documentées.

Plans d'Opérations et Budgets Associés pour 2003 (POBA-2003) et 2004 (POBA 2004)

15. **Bilan du Plan d'Opération et Budget Associé 2003 (POBA-2003).** La mission a revu le projet de Rapport Bilan du POBA 2003 établi au 30 novembre 2003 et fourni ses commentaires à l'AFDS. Le rapport a été finalisé par l'AFDS pendant et à la suite de la mission. La version révisée, dénommée *Bilan des activités au 31 décembre 2003*, reçue le 8 janvier 2004 est jugée acceptable par la Mission en vue de sa présentation au Conseil d'Administration de l'AFDS. Les éléments de l'aide-mémoire que figurent ci-dessous au titre du POBA 2003 sont basés sur cette version révisée.

16. **Projet de Plan d'Opération et Budget Associé pour 2004 (POBA-2004).** La mission a revu le projet de POBA établi par l'AFDS pour 2004-2005 et fourni ses commentaires. Le projet de POBA 2004 a été repris au cours de la mission et finalisé après la fin de la mission. La version révisée du POBA 2004, reçue à Washington le 8 janvier 2004, est jugée acceptable par la Mission en vue de sa présentation au Conseil d'Administration de l'AFDS. Les éléments de l'aide-mémoire que figurent ci-dessous au titre du POBA 2004 sont basés sur cette version révisée.

Activités transversales entre les Composantes :

17. Les activités transversales sont : (i) le ciblage des communautés et (ii) les évaluations participatives de la pauvreté (EPP).

Ciblage des communautés pilotes

18. **Pertinence du ciblage initial.** Le ciblage initial avait déterminé les 57 Communautés Rurales les plus pauvres du pays (sur la base du classement de la DPS/MEF) abritant 3.500 villages, sur la base d'un indice de pauvreté construit par la DPS (tous les villages dont l'indice était inférieur à 200) (voir PAD). Les visites de la mission dans les villages ciblés par le projet dans les régions de Louga et Fatick au cours de la mission, confirment une fois de plus les constats des précédentes missions montrant que le ciblage a effectivement visé des communautés dont le niveau de pauvreté est extrême (notamment en termes d'accès aux services de base et de développement économique au niveau villageois).

19. **Utilisation du ciblage pour 1^{ère} et la 2^{ème} vague (POBA 2003 et POBA 2004).** Les 300 villages de la première vague ayant participé au programme avant la RMP ont été choisis sur la base de leur appartenance à 27 Communautés Rurales ayant l'indice de pauvreté le plus bas parmi les 57 CR initialement ciblées. Pour la 2^{ème} vague de 400 villages qui commence avec le POBA 2004, il a été convenu que ces villages seront choisis sur la base de leur appartenance aux CR les plus pauvres parmi les 30 CR non encore participantes.

20. **Utilisation du ciblage pour une éventuelle expansion du projet.** Les villages appartenant aux CR initialement ciblées et qui n'auront pas été incluses dans les CR de 1^{ère} et de 2^{ème} vague, constituent un réservoir de villages susceptibles d'être facilement inclus dans une éventuelle extension du programme de l'AFDS.

Evaluations participatives de la pauvreté (EPP)

21. **Bilan du POBA 2003.**

- **Finalisation des 1.032 EPP** Les EPP pour 997 villages et 35 quartiers urbains sont achevées depuis juin 2003 et disponibles soit sous forme de 1.032 rapports-villages individuels diffusés par l'AFDS soit sous forme papier (pour les villages eux-mêmes, par exemple), soit sous forme d'un Disque Compact (DC) mis à la disposition des acteurs institutionnels ou opérationnels qui le demandent.
- **Indice de Pauvreté Villageois.** Les données fournies par les EPP ont été analysées par l'AFDS et traitées sous SPSS et présentées sous Excel pour 811 des 1.032 villages, à l'exception des EPP réalisées par le consultant Nord-Sud Consult. 100 variables de base (indices élémentaires ont été sélectionnés sur la base de la robustesse de la donnée dans les EPP, et pondérés (par exemple distance à l'école 20 points, qualité de l'école 5 points, etc.). Les indices élémentaires ont été classées en 11 secteurs (éducation, santé, eau/assainissement, environnement, économie, marchés, SFD, population, perception de la pauvreté,

communication). Chaque indice sectoriel est bâti par addition d'indices élémentaires (par exemple l'indice Education est l'addition d'indices élémentaires tels que : distance de l'école : 20, état des classes : 5, etc.). Chaque secteur a été pondéré (par exemple : éducation 120, santé 100, etc.). Un indice de pauvreté global a été bâti par addition des 11 indices sectoriels de poids différents (Education 120, Santé 100, etc.). Le tableau des indicateurs de pauvreté pour 811 villages est disponible.

22. **POBA 2004 pour les EPP.** La détermination de l'indice de pauvreté devra être finalisée pour les 811 villages et entamée pour les villages manquants. *La mission recommande* que les dispositions soient prises pour que les données manquantes soient fournies par le consultant Nord-Sud Consult et souhaite être tenue au courant de la suite donnée. Au cours de l'Atelier des 3-4 décembre, *il a été convenu* que l'AFDS développera une coordination avec la Direction de la Planification qui est chargée du suivi des Indicateurs de Développement Humain (IDH) au Sénégal.

COMPOSANTE 1: ACCES AUX SERVICES DE BASE ET AUX INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES PAR LES POPULATIONS PAUVRES.

23. **Examen de l'exécution du Plan d'Action et Budget Associé pour 2003.** L'examen du bilan du POBA-2003 (voir para 14) montre que les objectifs visés en ce qui concerne la composante 1 ont été partiellement atteints. Pour la suite du programme, il a été convenu que l'appellation « Micro-projet (MP) » qui figure jusqu'ici dans tous les documents de la Banque et de l'AFDS sera remplacée par l'appellation « Projet de Service de Base (PSB) ».

- Résultats quantitatifs. L'AFDS a actuellement 269 Projets de Service de Base (PSB) approuvés (au terme de 3 sessions du Comité Technique d'Evaluation) pour un montant engagé de 2,68 milliards de Fcfa équivalent à 4,61 millions de dollars (au taux actuel de 580Fcfa/\$). Ce programme est en cours d'exécution par les communautés. Aucun PSB n'est encore achevé. Ce programme est inférieur au programme de 1.000 PSB prévu dans le POBA 2003 (pour 7,52 milliards de Fcfa) qui était manifestement trop ambitieux. La mission a participé à l'inauguration de certaines infrastructures (écoles, cases de santé, halles villageoises) achevées et équipées, mais les PSB n'étaient pas encore achevés, car les programmes de formation étaient en cours. La liste des projets de type PSB est fournie en **Annexe 1**.
- Répartition des Projets de Service de Base. La répartition des projets selon les secteurs se présente de la façon suivante : Hydraulique (construction ou réhabilitation de puits villageois) : 35% ; Santé (construction/réhabilitation de case de santé, construction de latrines, appui aux Relais villageois) : 25% ; Education (construction, extension ou réhabilitation d'écoles primaires) : 22%. Les 18% restants se répartissent essentiellement entre agriculture/élevage (magasins de stockage intrants/récoltes), commerce (halles de marché villageois), environnement (pépinières villageoises, digues de protection contre les inondations).
- Qualité et Coût des constructions et des services. Selon le constat de la mission, la qualité de réalisation des infrastructures est généralement bonne, parfois excellente (poste de santé de Sorom, halles de Diossong). Les écoles construites par les communautés ont souvent des clôtures et toujours des latrines. Les cases de santé ont toutes des latrines et un incinérateur. Les coûts sont peu élevés, ce qui a permis aux communautés de faire des économies qu'elles ont parfois utilisé (par exemple pour construire, dans une case de santé, un abri pour familles accompagnant les malades. Les coûts sont plus faibles que les coûts auxquels sont construits des infrastructures similaires par d'autres approches, et la qualité des constructions visitées par la mission est bonne, ce qui indique que les maîtres d'œuvre recrutés par les communautés sont qualifiés et efficaces. Le tableau suivant montre l'écart de prix entre 2 marchés passés pour la construction de salles de classe dans la même région, par l'AGETIP et par une communauté villageoise. Les plans types des salles de classe sont identiques. Le prix d'une salle de classe varie entre 2,81 millions de Fcfa à Touba Doulou (région de Louga), 3,20 millions à Niassene (région de Fatick) et 3,41 millions à Kandio Kamako (région de Kolda). Les constructions réalisées par l'AGETIP sont généralement plus chères que celles réalisées par une Communauté dans la même région. Le tableau ci-dessous indique les caractéristiques 2 opérations dans la région de Fatick.

Comparaison des coûts de construction par les Communautés et AGETIP d'une salle de classe en 2003

Maître d'ouvrage	communauté villageoise		AGETIP (MOD)
Lieu de réalisation travaux	Niassene (région Fatick)		Gossas (région Fatick)
Appel à la concurrence pour les travaux	locale		nationale
Consistance travaux soumis à concurrence	2 salles classes et mobiliers	36 s de cl, 3 bur, 8 latrines, 4 boxe	
Nombre d'offres considérées	6		N/A
Entreprise soumissionnaire	basée capitale régionale		basée capitale nationale
Date soumission	février 2003		juillet 2001
Élément sur lequel porte la comparaison	bloc de 2 salles de classes		bloc de 2 salles de classes
Plan du bloc de 2 salles de classe	plan type AGETIP		plan type AGETIP
Surveillance travaux	maître d'œuvre recruté par OCB		maître d'œuvre recruté par AGETIP
Qualité des travaux	bonne		N/A
Prix d'une salle de classe (prix courant hors taxes)	Fcfa 3.204.603		Fcfa 4.045.218
Indice de comparaison des prix	100		126

Sources : marchés des entreprises et visite mission sur le terrain à Touba Doulou

- Contribution des projets au développement des secteurs (Santé). La mission a procédé à un examen des SPB secteur santé du point de vue de leur contribution à l'atteinte des objectifs du secteur santé. Elle a fait un ensemble de recommandations, dont le détail figure en Annexe 8, sur les points suivants : (i) concertation entre l'AFDS et les différentes parties prenantes du MSP (CAS/PNDS, Direction de la Santé, Direction de la Prévention, SNEPS, Régions Médicales, Districts Sanitaires) ; (ii) la préparation et signature d'une convention entre l'AFDS et le MSP ; (iii) la communication par les OCBs responsables des cases en direction des communautés ; (iv) la coordination entre l'AFDS, le PNIR, le PAC et le MSP ; (v) l'évaluation du fonctionnement des cases construites par les OCB
- Utilisation des reliquats. La mission a constaté que les économies réalisées par les communautés par rapport aux devis estimatifs pouvaient atteindre 15% du montant du projet. Il a été convenu que les OCB, à l'achèvement complet de leur premier projet utiliseront ces reliquats pour réaliser un second projet de service de base, en mettant en œuvre les mêmes mécanismes que ceux qu'ils ont utilisé pour le premier projet (identification participative, préparation et mise en œuvre), de façon à consolider, par cette seconde expérience, leurs acquis de formation FGB.

24. **Projet de POBA 2004 pour la composante 1**. Selon le projet de POBA 2004, au terme de l'année 2004, l'AFDS aura signé 400 Projets de Service de Base (PSB) dans autant de villages, pour un montant prévisionnel de 4,06 milliards de Fcfa équivalent à 7,0 millions de dollars. Si cette hypothèse se vérifie, le nombre cumulé de PSB sera de 669 et le montant cumulé de 6,74 milliards de Fcfa équivalent à 11,61 millions de dollars. Ce nombre est à comparer à l'objectif initial de l'Accord de Crédit, de 525 micro-projets, soit un dépassement d'objectif de 27%. Il est possible d'envisager une extension du programme, si des ressources supplémentaires étaient mobilisées par le Gouvernement, par exemple : (i) pour une intervention en Casamance ; (ii) pour financer un deuxième PSB dans les 267 villages ayant déjà réalisé un premier projet. Le POBA comprend également des études ex-post et d'impact dans les domaines suivants : santé, éducation, hydraulique, développement rural, environnement, décentralisation, capital social et inclusion sociale (genre et groupes vulnérables). Le montant total des activités prévues pour 2004-05 pour la composante 1 est de 4,83 milliards de Fcfa équivalent 8,33 millions de dollars (voir **Annexe 4**), et le montant du POBA 2004 pour cette composante est de 4,60 milliards de Fcfa équivalent à 7,93 millions de dollars. La mission n'a pas d'objection à ce POBA 2004.

25. **Prévisionnel de POBA 2005**. Il n'est prévu aucun engagement de Projet de Service de Base sur le Crédit 3446 au cours de l'année 2005. Tous les 400 PSB devraient être signés en 2004. Cependant, l'achèvement d'une partie d'entre eux se fera sans aucun doute en 2005. Sous réserve de décision en ce qui concerne le report de la date limite de clôture du Crédit, au cours de l'année 2005, les activités sur ce crédit, pour la composante seront limitées au suivi de l'exécution des PSB engagés en 2004 et aux évaluations ex-post. Elles pourraient comprendre des activités liées à des financements de PSB supplémentaires. L'AFDS a prévu un budget de 230 millions de Fcfa en 2005, correspondant à 0,4 millions de dollars EU pour cette composante.

COMPOSANTE 2 : ACCES AUX SERVICES DE MICROFINANCE PAR LES COMMUNAUTES PAUVRES

26. Cette composante se décompose en 2 sous composantes : (i) Sous-composante 2.1 : Appui aux Structures Financières Décentralisées (SFD) pour qu'elles étendent/adaptent leurs produits et services financiers aux communautés pauvres ; et (ii) Sous-composante 2.2 : Appui aux communautés hors de la portée des SFD pour qu'elles développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) au travers Projets de Développement Economique (PDE) en vue de devenir des clients des services de microfinance des SFD. Pour la suite du programme, il a été convenu que l'appellation « Sous-projet (SP) » qui figure jusqu'ici dans tous les documents de la Banque et de l'AFDS sera remplacée par l'appellation « Projet de Développement Economique (PDE) »

Sous-composante 2.1 – Appui aux Structures Financières Décentralisées (SFD) pour qu'elles étendent/adaptent leurs produits et services financiers aux communautés pauvres.

27. **Exécution du POBA 2003.** L'objectif du POBA était de signer un Accord de Financement avec 10 Structures Financières Décentralisées (SFD). Au 30 novembre 2003, deux SFD (Jomec et FDEA) ont un accord de financement signé avec l'AFDS depuis novembre 2003, après avoir reçu une assistance technique pour finaliser leur Plan d'Affaires pour un montant total de 220 millions de Fcfa. Huit autres SFD, également invitées à préparer un plan d'affaires, n'ont pu aboutir, faute de capacité. Il a été convenu qu'elles vont bénéficier de formation pratique (1 mois janvier 2004) sur l'élaboration de plans d'affaires sur le modèle GCAP (Groupe Consultatif d'Appui au Pauvres) contenu dans son manuel : *Business Planning and Financial Modeling for Microfinance Institutions – A Handbook*. Cette formation sera assurée par un consultant. Selon le POBA 2003, le budget prévisionnel pour cette sous-composante était de 1,14 milliards de Fcfa, soit 1,8 millions de dollars. L'exécution effective se chiffre 250 millions de Fcfa.

28. **Prévisionnel pour le POBA 2004 pour la sous-composante 2.1.** L'année 2004 sera consacrée à :

- Achever le programme du POBA 2003 : (i) fournir les formations aux 6 SFD restantes et finaliser les accords de financement; (ii) exécuter les accords de financement des 8 SFD du POBA 2003 ;
- Mettre en œuvre une deuxième vague d'Accords de Financement avec 9 SFD. Pour sélectionner ces SFD, il a été convenu de : (i) publier une Demande de Manifestation d'Intérêt (projet revu et approuvé par la mission), (ii) communiquer cette DMI à toutes les SFD opérant dans les zones ciblées pour la deuxième vague des 400 villages, et identifiées par les Antennes régionales de l'AFDS ; (iii) sur la base des réponses à la DMI, constituer une liste restreinte de SFD susceptibles de participer au programme ; (iv) d'offrir aux SFD ci-dessus une formation sur l'élaboration de plans d'affaires sur le modèle GCAP.
- Le budget prévisionnel pour le financement du POBA 2004 est basé sur un montant unitaire des Accord de Financement ne dépassant pas 30 millions de Fcfa par SFD. Il est de 270 millions de Fcfa millions de Fcfa équivalent à 0,75 millions de dollars. La mission n'a pas d'objection à cette partie du POBA.

Sous-composante 2.2. – Appui aux communautés hors portée des SFD pour qu'elles développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) au travers de Projets de Développement Economiques (PDE) en vue de devenir des clients des services de microfinance des SFD.

29. **Examen de l'exécution du Plan d'Action et Budget Associé pour 2003.** L'examen montre que les objectifs, contenu dans le POBA 2003 en ce qui concerne la sous-composante 2.2 ont été partiellement atteints.

- Résultats quantitatifs. En effet, l'AFDS a actuellement 279 Projets de Développement Economique (PDE) approuvés (au terme de 3 sessions du Comité Technique d'Evaluation) pour un montant de 1,24 milliards de Fcfa équivalent à 2,18 millions de dollars (y compris la contribution des communautés, et en cours d'exécution par les communautés, comparé au nombre de 440 prévu dans le POBA 2003 (pour 2,27 milliards de Fcfa). Aucun PDE n'est encore achevé, bien que les PDE issus de la 1^{ère} session des CTE soient au stade de la reconstitution de fonds initiaux. La liste des projets est fournie en **Annexe 2**.
- Répartition des Projets de Développement Economique. La répartition des projets selon les secteurs/domaines se présente de la façon suivante : embouche (bovine et ovine) 45% ; agriculture (céréales et maraîchage) 35% ; commerce 10% ; artisanat 5% ; transformation des produits agricoles 5%.

30. **Prévision pour le POBA 2004-05 pour la sous-composante 2.2.** Selon le projet de POBA 2004, au terme de l'année 2004, l'AFDS aura signé 350 Projets de Développement Economique, pour un montant prévisionnel de 1,33 milliards de Fcfa équivalent à 2,29 millions de dollars. Le nombre cumulé de PSB sera de 629 et le montant cumulé de 2.57 milliards de Fcfa équivalent à 4,47 millions de dollars. Ce nombre est à comparer à l'objectif initial de l'Accord de Crédit, de 525 micro-projets, soit un dépassement d'objectif de 20%. Il est possible d'envisager une extension du programme, si des ressources supplémentaires étaient mobilisées par le Gouvernement, par exemple : (i) pour une intervention en Casamance ; (ii) pour financer une 2^{ème} série de PDE dans 279 villages ayant déjà réalisé un 1^{er} PDE. Le POBA comprend également des études ex-post et d'impact, notamment dans les domaines suivants : embouche, agriculture/maraîchage, commerce, artisanat/transformation des produits agricoles, environnement, inclusion sociale (genre et groupes vulnérables). Le montant

Prévision globale pour la composante 2 du POBA 2004

31. Le montant total des dépenses prévisionnelles pour les 2 années 2004-05 pour la composante 2 est de 2,14 milliards de Fcfa équivalent à 3,68 millions de dollars (voir **Annexe 5**), et le montant du POBA 2004 pour cette composante est de 1,93 milliards de Fcfa équivalent à 3,33 millions de dollars. La mission n'a pas d'objection à ce POBA 2004.

COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITES EN GESTION A LA BASE DES OCB.

32. **Revue de l'exécution du POBA 2003.** L'examen du rapport *Bilan des activités au 31 décembre 2003* montre tous les objectifs visés par cette composante ont été largement dépassés. Il s'agit essentiellement de : (i) la conception de 7 modules de formation et guides illustrés au lieu de 5: organisation et dynamique communautaire ; passation des marchés communautaires ; planification participative ; marketing ; gestion financière ; suivi-évaluation participatif ; (ii) 16 sessions de formations tests ; généralisation et démultiplication des formations dans les antennes régionales ayant permis de former à 2.700 personnes membres des organes de gestion villageois, dont 40% de femmes et 10% d'handicapés ; (iii) restitution et démultiplication de la formation aux villageois au travers de 300 ateliers villageois ayant touché 60.000 personnes et leaders villageois ; (iv) formation de 200 « relais villageois » dont 30% ont acquis les compétences de « formateurs juniors », à raison de 25 relais formés par mois ; (v) suivi et appui des 270 communautés villageoises ayant participé au POBA 2003 ; (v) production de fiches techniques pour des formations spécifiques telles que : gestion d'une case de santé ; gestion d'un puits communautaire ; entretien et maintenance d'une salle de classe ; gestion d'un magasin de stockage ; gestion d'une activité d'embouche bovine ; gestion d'une activité de production maraîchère ; comment rentabiliser une AGR ? ; (vi) formation des personnels des OADC et des OAMF ; (vii) développement d'une approche originale pour le suivi-évaluation participatif des projets par les communautés. L'AFDS estime avoir développé, sur la base de la FGB mais allant bien au delà de cette dernière, une stratégie novatrice qu'elle appelle « SADEC » : Stratégie Accélérée de Développement des Compétences de Base. La mission a passé en revue toutes ces activités et partage l'avis de l'AFDS selon lequel cette SADEC constitue une innovation dans les stratégies DCC (Développement Conduit par les Communautés) au Sénégal et que cette stratégie est au cœur du succès actuel du projet PFDS.

33. **Prévision pour le POBA 2004-05 pour la sous-composante 3.** Le plan d'opération pour cette composante comprend : (i) la généralisation des sessions de formation FGB aux comités de gestion des 400 PSB et des 350 PDE par 8 sessions de formation par région, soit 40 au total ; (ii) la formation de 125 relais villageois par région, soit un total de 650 relais ; (iii) la mise en réseau des relais ; (iv) la restitution/démultiplication de la formation dans 400 ateliers villageois ; (v) la formation des comités de gestion des PSB et PDE du POBA 2003 et 2004 à l'entretien et la maintenance ; (vi) l'appui à l'alphabétisation fonctionnelle au travers d'une convention avec le projet PAPF (voir **annexe 4**) ; (vii) la formation des personnels des 8 SFD du programme 2003-04 ; (viii) le renforcement des capacités des CASF (comités villageois d'animation, de sensibilisation et de formation) en techniques de communication ; (viii) l'organisation de 15 visites d'échange par région entre les membres de PSB et de PDE. Cette nouvelle approche implique le recrutement de 10 formateurs juniors pour appuyer les 8 formateurs juniors actuels et les relais pour les 400 ateliers de formation. La mission recommande que les évaluations finales programmées en 2005 soient ramenées à la fin de l'année 2004 pour que la préparation de la suite du projet, qui se fera en 2005, soit basée sur ces évaluations. Le montant prévisionnel total des dépenses pour les 2 années 2004-05 pour la composante 3 est de 767 millions de Fcfa équivalent à 1,32 millions de dollars,

(voir Annexe 6) et le montant du POBA 2004 pour cette composante est de 695 millions de Fcfa équivalent à 1,12 millions de dollars. La mission n'a pas d'objection à au POBA 2004 de cette composante.

COMPOSANTE 4 : SUIVI DE LA PAUVRETE

34. Cette composante se décompose en 2 sous-composantes : (i) Suivi et analyse des conditions de vie des ménages ; et (ii) gestion du projet.

Sous-composante 4.1. Suivi et analyse des conditions de vie des ménages.

35. Les activités de cette composante se distribuent autour de : (i) l'exécution par la DPS de la Convention MDSSN-MEF pour les activités de la DPS ; (ii) l'exécution par la Cellule de Suivi Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté du MEF de la Convention de Financement AFDS-MEF ; (iii) l'exécution par la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets de Lutte contre la pauvreté du MDS, de la Convention entre l'AFDS et le MDS ; (iv) le suivi du PFDS par l'AFDS ; et (v) la mise en œuvre du Système d'Information.

Convention AFDS-MEF (No 01B/2001) pour les activités de la DPS.

36. **Revue de l'exécution du POBA 2003.** La Convention 01/B/2001 a été signée le 12 mai 2003 pour un montant de 1,32 milliards de Fcfa, pour financer : (i) l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages – ESAM-II ; (ii) l'équipement de l'Observatoire des conditions de vie des populations ; (iii) la mise en place d'une base de données et d'un tableau de bord des indicateurs sociaux ; (iv) des enquêtes de suivi ; (v) l'élaboration d'une Matrice de Comptabilité Sociale (MSC) et d'un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC). Au 31 décembre 2003, cette convention a été payée par l'AFDS à la DPS à hauteur de 91%, essentiellement pour la réalisation de l'ESAM-II.

37. **Prévision pour le POBA 2004-05.** Au cours du POBA 2004, il est prévu que la DPS réalisera les activités (ii) à (v) restantes sur la Convention. Le budget disponible pour cela au titre de la convention 01/B/2001 est de 971 millions de Fcfa équivalent à 1,67 millions de dollars. La mission recommande que la DPS fournisse un plan d'action et un budget détaillé pour l'année 2004.

Convention AFDS-MEF No 03B/2002 avec la Cellule de Suivi de la mise en œuvre du DSRP.

38. **Revue de l'exécution du POBA 2003.** La convention 03B/2002 a été signée le 18 mars 2003 pour un montant de 1,59 milliards de Fcfa. Durant les 9 mois d'activité, les réalisations ont été les suivantes :

- **Suivi quantitatif du PRSP** : (i) base de données des indicateurs, (ii) données de base 2003 ; (iii) liste restreinte de 20 indicateurs, (iv) validation des indicateurs et des valeurs (séminaire prévu en décembre 2003); (v) équipement de 12 points focaux et 11 bureaux régionaux ; (vi) formation
- **Suivi qualitatif** : (i) discussions avec les composantes de la société civile ; (ii) élaboration des plans d'opération régionaux
- **Suivi de l'articulation des politiques sectorielles** : (i) élaboration des plans d'action sectoriels ;
- **Suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources** : (i) organisation de la rencontre du groupe consultatif de Paris ; (ii) mise en cohérence du programme d'action prioritaire et le PTIP.
- **Information Communication.** Préparation des activités.
- **Coordination et gestion des activités du comité de pilotage.** (i) mise en place du comité ; (ii) formations.
- **Dépenses d'exécution en 2003.** La convention complète est de 1,159 milliard de Fcfa. Le budget prévu pour 2003 était de 828 millions Fcfa. L'exécution en 2003 est de 373 millions de Fcfa, soit un taux d'exécution de 45% du plan d'action de 2003 ou 32% de la Convention.

39. **Revue du projet de POBA 2004.**

- **Suivi quantitatif du PRSP** : (i) suivi des indicateurs, (ii) monographies régionales et sectoriels, (iii) exploitation ESAM II et recensement ; (iv) formation sur les logiciels ;
- **Suivi qualitatif** :
(i) édition des résultats de l'EPPS (Enquêtes participatives sur la pauvreté au Sénégal) 2001 ;

- (ii) réalisation des EPPS 2004. Il a été convenu : (a) de mettre en place une équipe de pilotage CS/MEF-DPS-AFDS ; (b) d'assurer le lien avec les EPP de l'AFDS en complétant l'échantillon de la CS-MEF par un plus grand nombre de villages pris dans les villages ciblés par l'AFDS, (c) que la méthodologie pour la mise en œuvre sera identique à celle utilisée lors de l'EPPS 2001 ;
- (iii) réalisation du programme de la société civile ;
- (iv) mise à jour des plans d'opération régionaux.
- Suivi de l'articulation des politiques sectorielles : (i) suivi automatisé des programmes et projets d'action sectoriels ; (ii) appui à la formulation de projets ; (iii) études sectorielles ; (iv) mise en place des groupes de travail et appui à leur fonctionnement.
- Suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources : (i) mise en place de la base de données, (ii) suivi, information ; (ii) renforcement des capacités des acteurs ; (iii) suivi de l'exécution des dépenses, appui à l'harmonisation de l'intervention des partenaires, à la décentralisation budgétaire et à la mise en place au Cadre de dépense à moyen terme.
- Information Communication (système d'information géographique) : (i) numérisation des DR ; (ii) mise en place du Portail du Développement d'ici avril 2004. *Il a été convenu* que l'équipe Sénégalaise prendra contact avec l'équipe du Portail Mauritanien pour bénéficier de leur expérience dans la mise en œuvre ; (iii) mise en route du bulletin d'information.
- Coordination et gestion des activités du comité de pilotage.

40. **Budget prévisionnel pour 2004.** La mission recommande que la Cellule finalise le budget prévisionnel de son plan d'action, en le présentant sous forme de budget consolidé faisant apparaître les financements de la Cellule par les autres partenaires au développement, et en situant la contribution de l'IDA dans le cadre des ressources disponibles au titre de la Convention 03B/2002. Sous cette dernière réserve, la mission n'a pas d'objection à cette partie du POBA 2004.

Convention AFDS-MDSSN pour le financement de la Cellule de Suivi et de Coordination des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté au CSCO/MFDSSN

41. **Revue de l'exécution du POBA 2003.** La Convention 04B/2002 a été signée le 12 mai 2003 pour un montant de 218 millions de Fcfa. Conformément au POBA 2003, l'année 2003 a été consacrée à : (i) l'acquisition des matériels et équipements de la cellule ; (ii) le recrutement du coordonnateur et du personnel d'appui ; (iii) la préparation d'une esquisse de Document d'Orientation Stratégique ; et d'un schéma de dispositif d'organisation au niveau central et déconcentré et un plan d'opération ; (iv) suivi des projets de lutte contre la pauvreté financés par l'IDA, la BAD, le PNUD, Luxembourg, FENU, etc. ; (v) participation à des réunions, ateliers, groupes techniques, journées diverses. Le bilan montre que la Cellule a assuré une fonction essentielle du Cabinet et matière d'information sur l'ensemble de toutes les activités ayant un lien avec la lutte contre la pauvreté. Elle a assuré la continuité de cette information/suivi dans un contexte institutionnel marqué par de multiples changements institutionnels. Le budget du POBA 2003 était de 160 millions de Fcfa. L'exécution est de 46,90 millions de Fcfa, soit 29% du budget de 2003 et 22% du total de la Convention.

42. **Revue du projet de POBA 2004.** Le projet de POBA 2004 est focalisé sur : (i) l'achèvement de la mise en place de la cellule (génie civil, équipements), (ii) la mise en place du système fonctionnel de coordination et de suivi (élaboration du système, mise en place d'une base de donnée sur les projets/programmes, mise en place du système d'information) ; (iii) la consolidation de la micro-cartographie des activités de lutte contre la pauvreté conduites par les différents projets de lutte contre la pauvreté. La mission recommande que la Cellule finalise le budget prévisionnel de son plan d'action, en le présentant sous forme de budget consolidé faisant apparaître les financements de la Cellule par les autres partenaires au développement, et en situant la contribution de l'IDA dans le cadre des ressources disponibles au titre de la Convention 04B/2002.

Système d'Information sur la Pauvreté.

43. **Revue de l'exécution du POBA 2003.** L'année 2003 visait : la réalisation d'un système de suivi de la pauvreté modulaire, comprenant un sous-système pour chacun des 4 partenaires : DPS, CS/MEF, CSMDSSN et AFDS ; Elle a été consacrée à : (i) recrutement du consultant ; (ii) audit diagnostique des besoins et ressources informationnelles de chacune des 4 entités ; (iii) définition de leurs prérogatives communicationnelles ;

(iv) établissement d'une grille de perception, et (iv) définition des orientations techniques et de la plateforme commune entre les 4 sous-systèmes ; (v) le début de la préparation des Dossiers d'Appel d'Offres (DAOI-SI). Les étapes (i) à (iv) ont fait l'objet : d'une validation par un comité de coordination des 4 entités auquel a été associé un représentant de la Direction de l'Informatique ; et d'un avis de la Banque.

44. **Revue du projet de POBA 2004.** Le POBA 2004 sera consacré à : (i) la finalisation des DAOI-SI, leur lancement, la passation et l'exécution des marchés subséquents, pour la mise en place des sous systèmes des 4 entités, (ii) l'opérationnalisation du système d'information en commençant par celui de l'AFDS et la production de données. Le montant total du POBA 2004 pour la composante 4.1 est de 1,95 milliards de Fcfa équivalent 3,35 millions de dollars. La mission n'a pas d'objection à ce POBA.

VI. PERFORMANCES DU PROJET EN CE QUI CONCERNE LE COUT ET LA GESTION DU PROJET

45. **Coût du Projet.** La préparation du POBA 2004-05 a été faite par l'AFDS en tenant compte des ressources disponibles calculées par l'AFDS. Cependant, l'approche de l'AFDS est de partir des dépenses décaissées en Fcfa et de les convertir en DTS (voir **Annexe 3**). La mission estime que cette approche de permet pas d'écarter des risques d'erreur dus à une utilisation de taux de change erronés. Elle recommande que l'AFDS parte des informations fournies par la Banque sur les décaissements réels en DTS pour calculer le solde disponible, et non l'inverse. Elle recommande également que, sur la base du POBA 2004, l'AFDS établisse un coût prévisionnel global du projet qui tienne compte des dépenses déjà décaissées, des dépenses engagées en 2003 mais non décaissées en 2003, et des dépenses prévisionnelles nouvelles prévues dans le POBA 2004. Ce budget devra être élaboré en DTS pour éviter tout risque d'erreur d'estimation sur le montant des dépenses déjà décaissées. Il permettra de visualiser la répartition des dépenses globales par catégorie de dépenses et de préparer, si nécessaire, une révision du tableau des dépenses par catégories.

Gestion financière

46. **Gestion financière par l'AFDS.** Le Projet PFDS a été décaissé 6,14 millions de DTS soit 8,21 millions dollars EU, correspondant à 26% du Crédit. La situation des engagements est nettement plus favorable : 11,04 millions de DTS ont été engagés, soit 47% du Crédit. Le détail par années montre que le volume des décaissements pendant l'année 2003 (6,83 millions de DTS équivalents à 5,58 milliards de Fcfa) a doublé par rapport à l'année 2002. Les ressources disponibles pour achever le projet sont de 12,56 millions de DTS équivalent à 10,20 milliards de Fcfa (voir détail des données en **Annexe 3**). Au rythme de décaissement actuel (6.83 millions de DTS/an) il faudrait un peu moins de 2 ans pour décaisser le solde du Crédit.

47. **Dépense prévisionnelle du POBA 2004.** Selon les prévisions du POBA 2004, 90% du solde du Crédit serait dépensé en 2004, ce qui est probablement trop optimiste. Il est probable que la plus grande partie du reste du Crédit être engagé en 2004 et que le taux de décaissement augmentera encore. La mission pense que près de 75% du solde devrait être décaissé en 2004, et le reste en 2005.

48. **Gestion financière décentralisée par les communautés.**

- Le Guide illustré de gestion financière par les OCB est au point.
- La formation FGB en gestion financière a été dispensée à toutes les OCB ayant signé un accord de micro-projet (269) ou de sous-projet (270) ;
- Le suivi de la gestion financière décentralisée des OCB est effectuée par les agents de gestion financière des Antennes Régionales.
- L'exécution financière des MP et des SP par les OCB est satisfaisante. Les états financiers, les bilans financiers, les budgets (tous simplifiés) sont établis par les OCB de façon satisfaisante (avec l'appui des opérateurs)
- L'appropriation par les OCB des concepts de gestion financière simplifiée est effective, ce qui se traduit pas une exécution rapide, l'instauration d'un climat de confiance dans les relations entre les membres des OCB d'une part, et entre les OCB, les Opérateurs et l'AFDS d'autre part.
- Un exemple : au cours de l'Atelier des 2-3 décembre 2003, la Présidente de l'OCB de Diagane Barka a expliqué la façon dont les fonds ont été gérés par l'OCB et répondu aux questions de l'assistance. Ceci a

permis de montrer à une audience de cadres supérieurs que la gestion financière des projets villageois financés par l'AFDS est bien maîtrisée par l'OCB au niveau local.

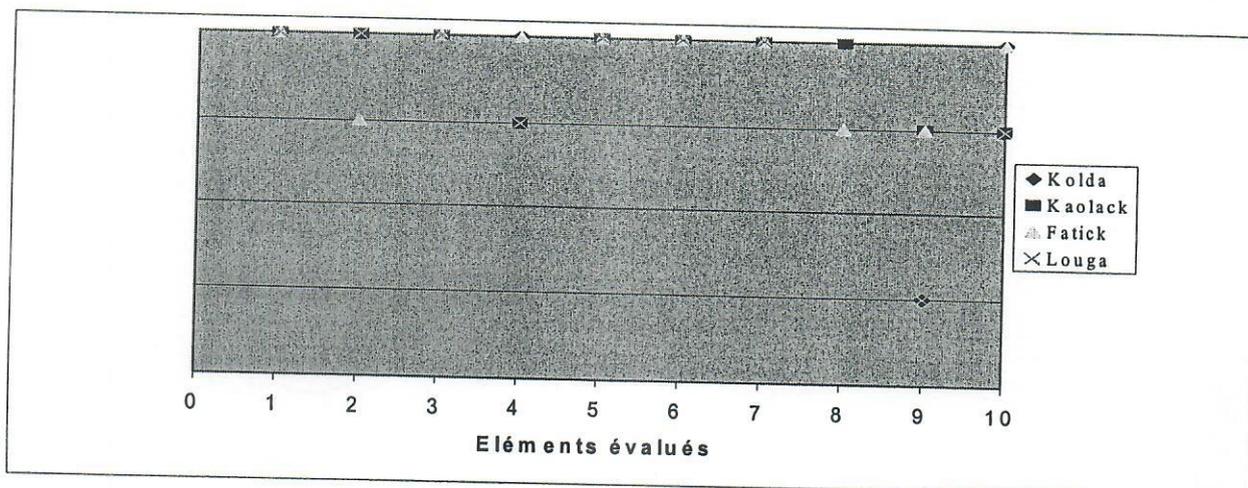
Performances du Projet en passation des marchés.

49. **Performances de l'Agence en passation des marchés.** Les performances de l'Agence en matière de passation des marchés est bonne, en ce qui concerne les marchés soumis à la revue préalable de la Banque. La mission confirme son avis de la RMP selon lequel les seuils de revue préalable pourraient être revus à la hausse. Pour les marchés soumis à la revue de la Banque a posteriori, **il a été convenu** que l'AFDS en transmettra la liste au spécialiste en passation des marchés de la Banque, pour que ce dernier procède à une revue à posteriori d'un échantillon pris au hasard.

50. **Performances des OCB pour les passations de marchés.** L'évaluation des passations des marchés par les communautés montre que ces passations ont été généralement effectuées de façon satisfaisantes :

- Registres de prestataires. les DMI lancées par l'AFDS et les Agences Régionales a permis de fournir aux OCB des listes de consultants, d'entrepreneurs, de fournisseurs ;
- Appels d'Offres Locaux. A Kolda par exemple, les Appels d'Offres locaux ont utilisé les radios rurales. La durée du processus, de l'AOL jusqu'à la signature du marché est de 20 jours en moyenne. Les spécialistes en passation des marchés des antennes régionales assurent un suivi rapproché. Les coûts de réalisation des constructions sont largement inférieurs aux coûts obtenus dans d'autres projets selon d'autres procédures de passation des marchés ;
- Compétition locale. Elle continue à être importante, autant pour les entreprises que pour les maîtres d'œuvre ;
- Innovation 1. Les passation de marchés de « sujets », c'est à dire les animaux achetés par les éleveurs dans le cadre des Sous-Projets d'embouche animale, ont fait l'objet d'une innovation qui sera documentée pour être soumise aux commentaires de la Banque ;
- Innovation 2. Pour l'acquisition des intrants pour la culture du maïs, les 14 OCB qui avaient choisi de réaliser des AGR de culture du maïs ont décidé, avec l'appui de l'agence régionale de l'AFDS, de s'organiser pour passer un seul appel d'offre pour acquérir les intrants des 14 OCB ;
- Innovation 3. Les OCB ont introduit la compétition dans des domaines inhabituels, comme la fourniture de services vétérinaires.
- Archivage, dans les villages, des documents sur les marchés passés par les villages, est satisfaisant.

L'évaluation des performances des OCB par le spécialiste en passation des marchés de l'AFDS donne les résultats suivants :



1 : Maîtrise Procédures AO en général
2 : Maîtrise Procédure Cotation en général

6 : Transparence du processus
7 : Absence d'ingérence politique ou autre forme

3 : Maîtrise procédure recrutement Maître d'œuvre
4 : Suivi du chantier

8 : Réclamations enregistrées
9 : Archivage des dossiers

VII. POLITIQUES DE SAUVEGARDE : QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

51. **Suivi-Evaluation des questions environnementales.** Les Accords de Micro-Projet et de Sous-Projets signés entre l'AFDS et les OCB comportent une section relative aux risques environnementaux générés par les projets ainsi que des mesures de réduction de ces risques. La mission recommande que l'AFDS mette en place un module spécifique de S&E des activités de réduction des risques environnementaux qui figurent dans les Accords de Micro-Projets et les Accords de Sous-Projets. Par ailleurs, la sélection du Consultant qui avait été recommandée par ASPEN lors de sa mission de supervision de juillet 2002 n'a pas encore été faite. La liste restreinte a été constituée par l'AFDS. Les TDR, qui avaient été élaborés à partir des recommandations de la mission de supervision de ASPEN devraient maintenant être révisés en vue d'incorporer une évaluation d'impact des projets villageois exécutés.

VIII. RESPECT DES ACCORDS JURIDIQUES

52. La mission a revu avec l'équipe de l'AFDS, les 28 accords juridiques qui lient le Gouvernement et la Banque et constaté que tous ces accords sont actuellement satisfaits.

IX. QUESTIONS DE GENRE ET GROUPES VULNERABLES

53. **Questions de genre.** Les Questions de Genre ont été prises en compte de façon sérieuse dans la méthodologie et l'exécution des EPP, dans la méthodologie de travail des OADC et des OAMF, ainsi que dans la composante 3 relative à la FGB. La mission note que les femmes constituent 40% des membres des comités de gestion villageois (voir para 30) et a constaté qu'elles constituent également un bon pourcentage des relais communautaires. Nombre de micro-projets ont pour objectif d'alléger les travaux des femmes. La mission recommande que les résultats obtenus par l'AFDS en ce qui concerne l'inclusion des femmes dans les processus et les bénéfices des projets fasse l'objet d'une évaluation avant la fin du projet, et si possible avant fin 2004.

54. **Groupes vulnérables.** La mission a constaté que la formation FGB porte une attention particulière à l'inclusion des handicapés dans les processus de décision des micro- et sous-projets. Certains micro-projets s'adressent spécifiquement ou partiellement à ces groupes en tant que bénéficiaires. La mission recommande que les résultats obtenus par l'AFDS en ce qui concerne l'inclusion des groupes vulnérables dans les processus et les bénéfices des projets fasse l'objet d'une évaluation avant la fin du projet, et si possible avant fin 2004 (évaluation commune avec celle du genre).

X. SYSTEME DE SUIVI ET D'EVALUATION (S&E) DU PROJET

55. La mission a revu le programme des EPP exécuté en 2003 et le programme des évaluations prévu pour 2004 pour l'enquête auprès des bénéficiaires, les évaluations techniques et une évaluation d'impact. Dans leur ensemble, ces éléments devraient permettre une bonne appréciation de la performance de l'AFDS dans toutes les dimensions et la collecte de quelques indicateurs clés du programme. La mission a partagé les commentaires spécifiques suivants.

56. **Enquête de satisfaction des bénéficiaires.** Le délai de la mise en œuvre de l'enquête présente l'opportunité d'avoir un plus grand nombre de microprojets réalisés et donc une meilleure base d'expérience concrète à évaluer. La mission de la Banque recommande à l'AFDS de considérer les aspects suivants dans la finalisation du contrat avec Agriconsult : (a) l'augmentation du nombre des ménages enquêtés dans chaque village pour assurer qu'elles sont représentative au niveau village (selon expérience dans les autres pays, au moins 20 et pas les 6 prévu) ce qui ne devrait pas entraîner des coûts additionnels significatifs ; (b) attention à la couverture des aspects en relation avec le niveau d'information des bénéficiaires, la couverture et contenu des activités de formation, et l'insertion des activités de l'AFDS dans les autres activités du développement local (à

travers les questionnaires aux acteurs) ; et (c) il faut distinguer dans la sélection des villages entre ceux qui ont déjà achevé leur micro projet (la ou on pourrait attendre les impacts) et ce qui n'ont pas encore terminé leur projets. La Banque a offert son appui technique en révisant les questionnaires une fois développés par les consultants.

57. **Evaluations techniques.** La mission recommande que ces évaluations qui vise à vérifier la qualité technique d'infrastructure et services appuyés par les sous-projets soient effectués avant le début de la mise en œuvre du deuxième paquet des projets (prévu pour juin-juillet 2004) afin de capitaliser leurs recommandations.

58. **Evaluation d'impact.** L'AFDS devrait prévoir les travaux de terrain pour mesurer les premiers impacts des projets pour la période octobre-décembre 2004. Vu la complexité de ce genre d'études, il faut déjà commencer à spécifier une méthodologie appropriée aux besoins de l'AFDS. La Banque peut organiser une vidéo-conférence pour consulter avec quelques experts en évaluation d'impact des fonds sociaux pour arriver à des termes de référence avant le fin janvier.

XI. RISQUES DU PROJET

59. La mission a examiné les risques du Projet estimés lors de sa préparation, à la lumière de la situation actuelle. La mission confirme son point de vue exprimé lors de la Mission de Revue à Mi-Parcours, à savoir que les principaux risques initialement estimés sont actuellement ont été résorbés par les mesures d'atténuation des risques qui figurent dans l'aide-mémoire de la RMO. Les risques étaient les suivants : (i) Faible capacité technique des OCB, des ONG et des firmes privées ; et (ii) Faible coordination entre les partenaires.

XII. COORDINATION MULTI-SECTORIELLE ET MULTI-PARTENARIALE

Coordination Multisectorielle.

60. **Rappel du cadre institutionnel et opérationnel.** Le projet PFDS est par nature multisectoriel. Cette multisectorialité est reflétée principalement : (i) au plan institutionnel par la participation des principaux secteurs dans le Conseil d'Administration de l'Agence, (ii) au plan organisationnel, par la participation des représentations régionales/locales des différents secteurs dans les Comités Techniques d'Evaluation des projets soumis par les ICB au financement de l'AFDS, et (iii) au plan opératoire par la possibilité qu'ont les OCB d'inclure dans leurs projets villageois, des ressources pour financer la fourniture de conseils et services techniques par les structures déconcentrées des secteurs concernés par ces projets (financement des frais de déplacement).

61. **Objectifs de renforcement de la Coordination Multisectorielle.** L'AFDS s'est fixé pour objectif de renforcer la coordination avec les Ministères Sectoriels de façon à ce que ces derniers considèrent pleinement que les activités de l'AFDS font partie intégrante de celles de leur secteur. Ce renforcement a déjà commencé, ou est envisagé par l'AFDS avec ses partenaires, sous les formes suivantes :

- **Avec le Ministère de l'Education : Alphabétisation.** Un projet de protocole d'Accord a été conjointement élaboré par le PAPF et l'AFDS pour que le PAPF teste l'approche de l'AFDS dans la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation. Un test sera fait, avec les OCB ayant déjà réussi un projet villageois pour que cette OCB, si elle souhaite s'alphabétiser, puisse contracter les services d'un opérateur d'alphabétisation dans le cadre d'un projet d'alphabétisation villageois financé par le PAPF. L'annexe 4 fournit le détail d'un tel partenariat.
- **Avec le Ministère de l'Education : Constructions Scolaires.** Les écoles construites par les communautés respectent les normes de la carte scolaire et les normes techniques du MEN (ce qui est assuré par la présence de l'Inspecteur Département ou d'Académie dans le CTE), sont construites dans des délais très courts (moins de 4 mois) et reviennent moins cher que celles habituellement construites par le MEN. Le MEN a assuré la fourniture des maîtres. Il serait nécessaire que le MEN assure un suivi rapproché de ces nouvelles écoles.
- **Avec le Ministère de l'Education : Projets d'Ecole.** Les OCB qui ont construit des écoles ont ainsi manifesté le haut degré de priorité qu'elles accordent à l'Education. Le MEN pourrait tirer avantage de cette motivation, d'une part, et du fait que les OCB ont maintenant une forte capacité d'organisation et de

gestion pour considérer qu'elles sont de bons candidats pour la mise en œuvre des « projets d'école » promus par le PDEF.

- Avec le Ministère de la Santé : Cases de Santé et Relais de Santé. Les cases de santé construites par les communautés respectent les normes de la carte sanitaires et les normes techniques de construction et d'équipement du MSAS, y compris pour la liste des médicaments (ce qui est assuré par la présence du responsable régional/local de la Santé dans le CTE), sont construites dans des délais très courts (moins de 4 mois), incluent des sanitaires et des incinérateurs, et reviennent peu cher. Des formations sont prévues pour les matrones et AEC dans les domaines de la prévention, des soins et de la gestion (initiative de Bamako, maintenance, et gestion des déchets bio-médicaux). Le MSAS assure ces formations mais
- Avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH). L'accès à l'Eau est la première priorité des Communautés pauvres ciblées par l'AFDS (près de 40% des projets de Services de Base). Les puits réalisés par les communautés sur financement AFDS respectent les normes techniques du Ministère. Cependant, la durabilité de l'accès à l'eau et l'organisation des communautés pour la gestion de l'eau requièrent un suivi technique régulier de la part des services déconcentrés. L'AFDS finance également des projets villageois dans le secteur Agricole : hangars de stockage, sous-projets d'embouche et de cultures agricoles par exemple). L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) a manifesté, par lettre 1272 du 10 novembre 2003 son intérêt pour établir un partenariat ANCAR-AFDS formalisé par un protocole d'accord pour assurer son mandat de conseil agricole et rural aux communautés qui réalisent des projets de développement économique dans les secteurs agricoles et rural, avec les financements AFDS.

62. **Formalisation de la Coordination Multisectorielle.** L'Atelier de Partage et de Capitalisation des 2-3 décembre 2003, auquel participaient une centaine de partenaires et notamment des représentants des différents secteurs suscités, a recommandé que l'AFDS établisse des protocoles d'accord avec les différents Ministères pour définir les rôles et responsabilités des partenaires sectoriels, de l'Agence et des Communautés. La préparation de tels protocoles a déjà été anticipée par le PAPF et l'ANCAR. La mission encourage l'AFDS et les Ministères Sectoriels à préparer rapidement ces protocoles ou conventions, et souhaite pouvoir donner un avis sur leurs projets avant leur signature.

63. **Aspects Multisectoriels de la supervision de la Banque.** Pour la présente supervision, l'équipe de la Banque incluait les experts en éducation et santé de la mission résidente. Les experts en agriculture n'ont pas pu joindre la mission en raison de la simultanéité d'autres missions. Tous ces experts font également partie des équipes de supervision des projets sectoriels financés par la Banque. Il a été entendu que, du côté de la Banque, que la supervision des projets sectoriels inclurait désormais les projets villageois financés par l'AFDS pour le secteur considéré. La mission recommande qu'une approche analogue soit adoptée par les équipes nationales des Ministères sectoriels pour le suivi des projets sectoriels (PDEF, PDIS, PSAOP, etc.)

Coordination inter-projets multi-sectoriels.

64. **Coordination avec le projet PNIR.** Les missions de terrain ont permis, une fois encore, de percevoir l'intérêt manifesté par les autorités locales à une mise en complémentarité des activités du PNIR et de l'AFDS : le premier soutenant les Communautés Rurales (CR) pour la préparation de Plans Locaux de Développement (PLD) et le financement des projets d'infrastructures et équipements multi- ou inter-villages des CR ; le second assistant les OCB pour la planification villageoise et finançant les projets villageois d'échelle mono-villageoise, pour lesquels les OCB ont un avantage comparatif par rapport aux Communautés Rurales (CR). La mission encourage l'AFDS à se rapprocher du PNIR pour étudier les possibilités mettre en œuvre des actions complémentaires.

65. **Coordination avec le Projet de Lutte Contre le VIH/SIDA.** Le projet VIH/SIDA a manifesté l'intérêt de faire en sorte que sa composante « Réponse de la Société Civile » au VIH/SIDA s'appuie sur les OCB ayant déjà acquis des capacités/compétences en préparation/exécution de projets communautaires. Un partenariat de ce projet avec l'AFDS sera étudié.

XIII. QUESTIONS EMERGENTES

66. Le projet de l'AFDS a permis de démontrer l'efficacité des approches basées sur le Développement Conduit par les Communautés (DCC). Cependant, le projet a démarré alors que la politique de Décentralisation transférait aux Communes et aux Communautés Rurales la responsabilité du développement de certains domaines/secteurs. De ce fait, les questions suivantes émergent: (i) intégration de l'approche DCC dans le processus de décentralisation, notamment la décentralisation budgétaire ; (ii) intégration de l'approche DCC dans le processus de déconcentration sectorielle ; (iii) financement du DCC par le budget régulier en vue d'une intégration future dans un appui de la Banque de type PRSC. La mission considère que ces questions devraient être abordées lors de la préparation de la seconde phase de l'APL.

XIV. PLAN D'ACTION

67. Le Plan d'Action ci-dessous a été convenu avec l'AFDS pour la mise en œuvre des décisions prises au cours de la Mission.

- | | |
|---|-----------------|
| - Recrutement des OADC 2 ^{ème} vague | 28 février 2004 |
| - Recrutement des OAMF 2 ^{ème} vague | 31 mars 2004 |
| - Transmission du premier rapport sur la Suivi du DRSP | 31 janvier 2004 |
| - Transmission du premier rapport d'évaluation de la perception des bénéficiaires | 30 avril 2004 |

Dakar/Washington le 19 janvier 2004

Pour la Mission de la Banque

Serge Theunynck
Responsable du Projet

Pour l'AFDS

Khardiata Lo Ndiaye
Directrice Générale

Annexe 2.1
Avancement du Programme de Projets Développement Economique (composante 2) Région Kolda

1ère session d'évaluation des Sous-Projets approuvés et financés

N°	Date de signature	Code du MP	Région	Département	Village	Nom de l'OCB	Nature du Micro-Projet	Secteur	Coût Total du Sous-Projet	Montant Total Subvention	Paiement tranche 1		Paiement tranche 2		Dernier Paiement		Date de fin formation	Date de clôture (y.c formations)	
											Date	%	Date	%	Date	%			
1	05/24/03	KD/20001/02	KD	KD	Médina Sadouma	GE/GFF Tirnae	Moulin à nil et déstockage	TP	4313,873		06/06/03	5%			09/05/03				
2	05/24/03	KD/20002/02	KD	KD	Médina Sadouma	GE/Moussa Mbo	Baraque de Céréalière	AG	2812,950		06/06/03	50%	Nant		09/05/03				
3	05/24/03	KD/20003/02	KD	KD	Paranto Manady	GE/Kaval Erdam	Entouche oïre et caprine	EL	4322,330		06/06/03	21%			09/05/03				
4	05/24/03	KD/20004/02	KD	KD	Baguel	GE/GFF Boura Baké	Boutique communautaire	CO	1405,346		06/06/03	50%			09/05/03				
5	05/24/03	KD/20005/02	KD	KD	Sare Blalay	GENéore	marâchage	AG	5483,815		05/16/03	87%			09/05/03				
6	05/24/03	KD/20006/02	KD	KD	Saresourkacu	GE/Wéllil Jilbe	marâchage	AG	5735,728		06/06/03	87%			09/05/03				
7	05/24/03	KD/20007/02	KD	KD	Sare Assett	GE/Kaval Vékkilare	marâchage	AG	3757,000		06/06/03	82%			09/05/03				
8	05/24/03	KD/20008/02	KD	KD	Thiaty	GE/Enixe Bett Kende	marâchage	AG	5735,728		06/06/03	87%			09/05/03				
9	05/24/03	KD/20009/02	KD	KD	Cassira	GE/Marady de Cassira	Boutique communautaire	CO	1447,346		06/06/03	48%			09/05/03				
10	05/24/03	KD/20010/02	KD	KD	Kando Kando	GE/Kaval Kando Kando	Moulin à nil et déstockage	TP	4431,474		06/06/03	5%			09/05/03				
11	05/24/03	KD/20011/02	KD	KD	Sare Kenta	GENéore	marâchage	AG	5987,846		06/06/03	87%			09/05/03				
12	05/24/03	KD/20012/02	KD	KD	Nardaye	GE/GFF Thiero Patré Ké	Boutique communautaire	CO	1405,346		06/06/03	50%			09/05/03				
TOTAL DSP 1 (12 SP)					11 Villages	12 OCB													
Néant SP financés en retard																			

2ème session d'évaluation des Sous-Projets en cours

N°	Date de signature	Code du MP	Région	Département	Village	Nom de l'OCB	Nature du Micro-Projet	Secteur	Coût Total du Sous-Projet	Montant Total Subvention	Paiement tranche 1		Paiement tranche 2		Dernier Paiement		Date de fin formation	Date de clôture (y.c formations)
											Date	%	Date	%	Date	%		
13		KD/SP001/03	KD	KD	Badon	GE «Kaval»	Entouche oïre	EL	3973,650									
14		KD/SP002/03	KD	KD	Murdurou	Mint	Entouche oïre	EL	3973,650									
15		KD/SP003/03	KD	KD	Sirihang Krop	GE «Vékkilare»	Marâchage	AG	5588,230									
16		KD/SP004/03	KD	KD	Saré Danta Sow	GE «Jikéré Erdam»	Marâchage	AG	5581,230									
17		KD/SP005/03	KD	KD	Krop Mécouré	GE «Mugrel»	Entouche oïre	AG	3973,650									
18		KD/SP006/03	KD	KD	Saré Ndoko	GE «Kaval»	Entouche oïre	EL	3973,650									
19		KD/SP007/03	KD	KD	Mesirih Koujél	«Jikéré Erdam»	céréales	AG	5088,500									
20		KD/SP008/03	KD	KD	Bodjél	GE «Ménacou Mbédo»	Marâchage	AG	5543,720									
21		KD/SP009/03	KD	KD	Linguaté	Aryé	céréales	AG	5131,500									
22		KD/SP010/03	KD	KD	Bacara Bria	GE «Moussa Mbo Baké»	Marâchage	AG	5553,730									
23		KD/SP011/03	KD	KD	Saré Bouré	GE «Jikéré Erdam»	Entouche oïre	EL	3973,650									
24		KD/SP012/03	KD	KD	Médina Dame	GE «Vékkilare»	Entouche oïre	EL	3973,650									
25		KD/SP013/03	KD	KD	Thiéval Goumbo	GE «Jikéré Erdam»	Entouche oïre	EL	3973,650									
26		KD/SP014/03	KD	KD	Saré Yéou Banté	GFF «Mugrel Vékkilare»	Entouche oïre	EL	3973,650									
27		KD/SP015/03	KD	KD	Lirikédang	Ménacou Mbédo»	Entouche oïre	EL	3973,650									
28		KD/SP016/03	KD	KD	Saré Vély	GE «Dental»	Entouche oïre	EL	3973,650									
29		KD/SP018/03	KD	KD	Messy Oumar	GFF «Dental»	Entouche oïre	EL	4445,650									
30		KD/SP019/03	KD	KD	Konadj	GE «Jikéré Erdam»	Entouche oïre	EL	4445,650									
31		KD/SP020/03	KD	KD	Boubou Coumba	Dane»	Marâchage	AG	5588,810									
32		KD/SP021/03	KD	KD	Boussoua	GE «Kémborg»	Marâchage	AG	5572,000									
33		KD/SP022/03	KD	KD	Médina Abdoulaye	GE «Niforé»	Marâchage	AG	4483,650									
34		KD/SP023/03	KD	KD	Saré Kédang Toba	GE «Mugrel»	Marâchage	AG	5582,107									
35		KD/SP024/03	KD	KD	Saré Wudu	GE «Vékkilare»	Aviculture	EL	5104,358									
36		KD/SP025/03	KD	KD	Saré Kédang Baké»	Baké»	Aviculture	EL	5104,358									
37		KD/SP026/03	KD	KD	Mélibé Danta	GFF «Mélibé Danta»	céréales	AG	5085,500									
38		KD/SP027/03	KD	KD	Flaye Pathé	GE/GFF «Vékkilare»	céréales	AG	5088,500									
39		KD/SP028/03	KD	KD	Fafacoucu	«Jikéré Erdam»	Entouche oïre	EL	4445,650									
40		KD/SP029/03	KD	KD	Saré Didel	GE «Kaval»	Marâchage	AG	4823,620									
41		KD/SP030/03	KD	KD	Fouñhara	«Moussidé»	Entouche oïre	EG	3973,650									
42		KD/SP031/03	KD	KD	Ngalé Amadou	GE «Vékkilare»	Entouche oïre	EG	3973,650									
43		KD/SP032/03	KD	KD	Dbanang	GE «Kaval»	Entouche oïre	EG	4445,650									
44		KD/SP033/03	KD	KD	Doulagel Baria	GE «scarpouche yéy»	Moulin à nil	TP	5131,500									
TOTAL DSP 2					2	32 OCB	32 OCB											

3ème session d'évaluation des Sous-Projets en cours (Informations reçues auprès de l'OCMF)
30 AGR pour un montant global de 137 757 833, Part AFDS 123 982 050 et Part OCB 13 77

Annexe 2.2
Avancement du Programme de Projets Développement Economique (composante 2) Région Kaolack

1ère Session d'évaluation des Sous-Projets AGR/ approuvés et financés

N°	Date de signature	Code du MP	Région	Département	Village	Nom de l'OCB	Nature du Micro Projet	Secteur	Coût Total du Sous-Projet	Montant Total Subvention	Paiement tranche 1		Paiement tranche 2		Dernier Paiement		Date réconstitution 10%	Date clôture (y. c. formations)
											Date	%	Date	%	Date	%		
1	08/08/03	MY/03 EMB	KK	KA	Mbo Ndiobane	GIE Factice Barzazé	Embauche bovine	EL	3,138,240		08/08/03	89%	Néant		08/08/03	89%		
2	08/08/03	LS 10 EMB	KK	KA	Touba Ali Mbenda	GIE Jappo Ligguey	Embauche bovine	EL	2,821,280		08/08/03	90%	Néant		08/08/03	89%		
3	08/08/03	MY/07 EMB	KK	KA	Arafat	GIE Agro-Pasteurs	Embauche bovine	EL	5,570,362		08/08/03	28%			08/08/03	90%		
4	08/08/03	MY/08 EMB	KK	KA	Arafat	GIE Daggio	Embauche bovine (abandon)	EL	4,351,337		08/08/03	34%						
5	08/08/03	MY/11 EMB	KK	KA	Médina Dagouye	Association Bokk Jom	Embauche bovine	EL	3,146,640		08/08/03	89%	Néant		08/08/03	89%		
6	08/08/03	MY/09 EMB	KK	KA	Médina Dagouye	GFF Sant Yalla	Embauche bovine	EL	1,474,080		08/08/03	84%	Néant		08/08/03	84%		
7	08/08/03	GP/18 EMB	KK	KA	Missirah Thiolyène	GFF Ard Jeff	Embauche bovine	EL	4,427,000		08/08/03	88%	Néant		08/08/03	88%		
8	08/08/03	MY/02 CCM	KK	KA	Mbo Ndiobane	GIE Mbo Ndiobane	Commercialisation produits	CO	2,819,650		08/08/03	52%						
9	08/08/03	LS/08 CCM	KK	KA	Touba Aly Mbenda	GIE Kawara Fall	Commercialisation produits	CO	2,154,580		08/08/03	69%						
10	08/08/03	LS/14 CCM	KK	KA	Lour Escalé	Association Solidarité	Commercialisation produits	CO	1,775,000		08/08/03	60%	Néant		08/08/03	60%		
11	08/08/03	MY/05 CCM	KK	KA	Arafat	GFF Nangu Ligguey	Commercialisation produits	CO	1,815,666		08/08/03	60%	Néant		08/08/03	60%		
12	08/08/03	LS/04 CCM	KK	KA	Lour Escalé	GIE Daggio Aminata SAFR	Commercialisation produits	CO	1,775,000		08/08/03	60%	Néant		08/08/03	60%		
13	08/08/03	LS/15 CCM	KK	KA	Lour Escalé	Daggio Clara Sarr	Commercialisation produits	CO	1,775,000		08/08/03	60%	Néant		08/08/03	60%		
14	08/08/03	MY/01 AGS	KK	KA	Médina Dagouye	Groupement Bokk Jeff	Transformation créatière (I)	TP	3,518,520		08/08/03	89%	Néant		08/08/03	89%		
15	08/08/03	MY/12 AGS	KK	KA	Harène	Doubo Bokk Ligguey	Transformation créatière (I)	TP	3,652,080		08/08/03	89%	Néant		08/08/03	89%		
TOTAL DSP 1									15	15 SP-AGR	44,224,424	12						

Néant: SP financés en une tranche

2ème Session d'évaluation des Sous-Projets AGR/ Evaluation en cours

N°	Date de signature	Code du MP	Région	Département	Village	Nom de l'OCB	Nature du Micro Projet	Secteur	Coût Total du Sous-Projet	Montant Total Subvention	Paiement tranche 1		Paiement tranche 2		Dernier Paiement		Date réconstitution 10%	Date clôture (y. c. formations)
											Date	%	Date	%	Date	%		
16		KUK032/03	KK	KA	Koungheul ville	GFF Xaritu Xéyji	Transformat produits locaux	TP	5,082,880									
17		KUK030/03	KK	KA	Koungheul ville	GFF Bokk Diom	Commercial prod agricoles	CO	5,447,600									
18		KUM/219-007/03	KK	KA	Darou Dame Leye	GIE Bokk Diom	Embauche Bovine	EL	4,367,100									
19		KUM/216-019/03	KK	KA	Airourmane Dramé	GFF Doubo	Moulin à Mil	TP	3,418,700									
20		KUM/219-027/03	KK	KA	Lour Escalé	GIE Ard Ligguey	Embauche bovine	EL	3,250,300									
21		KUM/216-031/03	KK	KA	Gairith Pathé	GIE Sant Saigne Fallou 2	Commercial prod agricoles	CO	986,800									
22		KUM/218-028/03	KK	KA	Médina Sambène	GFF Daggio	Embauche bovine	EL	1,980,860									
23		KUM/218-008/03	KK	KA	Yassi	GIE Debakh Maïck	Embauche Bovine	EL	3,461,100									
24		KUM/218-025/03	KK	KA	Médina Sambène	GIE Takku Ligguey	Commercial produits cons	CO	1,372,800									
25		KUM/218-024/03	KK	KA	Gairith Pathé	GIE Sant Saigne Fallou 1	Buvette Rurale	CO	503,600									
26		KUM/216-001/03	KK	KA	Taïba Villanène	Takku Ligguey	Moulin à Mil, Broyeuse pâte	TP	3,602,000									
27		KUM/216-004/03	KK	KA	Taïba Villanène	GIE Bokk Ligguey	Embauche Bovine	EL	5,428,360									
28		KUM/216-028/03	KK	KA	Ngéréane Goumack	GIE Diappo Ligguey	Embauche Bovine	EL	5,468,980									
29		KUM/216-019/03	KK	KA	Ngéréane Goumack	GIE Ard Nak Béne	Embauche Ovine	EL	1,990,860									
30		KUM/216-018/03	KK	KA	Médina Lahine	GIE Bokk Didié	Moulin à Mil	TP	3,421,300									
31		KUM/216-003/03	KK	KA	Ngéréane Fass	GIE Takku Ligguey	Embauche Bovine	EL	5,428,360									
32		KUM/216-014/03	KK	KA	Ndayène sadekho	Ard Deuf	Embauche Bovine	EL	1,930,860									
33		KUM/216-010/03	KK	KA	Ngéréane Santhie	GIE Ngéréane Santhie	Embauche Ovine	EL	3,780,300									
34		KUM/216-011/03	KK	KA	Nbakhar	Section Nbakhar	Embauche Ovine	EL	3,310,300									
35		KUM/216-029/03	KK	KA	Harène	GIE Diappo Ligguey/Harène	Boutiq villageoise appui aux d'	CO	3,954,576									
36		KUM/216-020/03	KK	KA	Mbo Ndiobane	GIE Ard Ligguey/Mbo Fern	Fabriquetensil ménager	AR	853,800									
37		KUM/216-005/03	KK	KA	Mbaye Mbaye	GIE Bokk Dey Mbaye Mba	Embauche Bovine	EL	5,498,980									
38		KUM/216-023/03	KK	KA	Mbo Ndiobane	Ard Ligguey/Mbo Harme	Menuiserie métallique	AR	3,285,760									
39		KUM/216-015/03	KK	KA	Mbaye Mbaye	GFF El Hadji Maïck Dramé	Moulin mil, broyeur pâte ara	TP	3,713,660									
40		KUM/216-017/03	KK	KA	Touba Wén Aïré	Takku Ligguey	Moulin à mil	TP	3,420,900									
41		KUM/216-016/03	KK	KA	Missirah Paulh	GIE Diappo Ligguey Missirah	Embauche Bovine	EL	5,498,980									
42		KUM/216-022/03	KK	KA	Nbakhar	Section Villageoise Nbakhar	Boutique Villageoise	CO	2,880,080									
43		KUM/216-009/03	KK	KA	Yassy	GIE Santhiane Keur santou	Moulin mil, broyeur pâte ara	TP	3,688,680									
44		KUM/219-002/03	KK	KA	Darou Salam Nguey	GIE Bokk Jom	Moulin mil, broyeur pâte ara	TP	3,540,320									
45		KUM/219-012/03	KK	KA	Yassy	GIE Takku Ligguey Yassy	Embauche Bovine	EL	3,310,300									
46		KUM/219-021/03	KK	KA	Darou Salam Nguey	GIE Doubo	Boutique Villageoise	CO	2,742,342									
47		KUM/219-003/03	KK	KA	Lour Escalé	GIE Boko Ligguey Mytu Yak	Embauche Bovine	EL	4,367,100									
TOTAL DSP 2									32	32 SP-AGR	110,889,288							

Annexe 3

DETERMINATION DU CREDIT DISPONIBLE PAR CATEGORIE AU 31/12/2003

Categori e	Description	Alloué en DTS (selon l'accord de projet)	Décaissé en DTS (rapport IDA)		Engagé et non encore décaissé				Total		Solde disponible au 31 décembre 2003			
				%	DTS		CFA		DTS	%	DTS	CFA		%
					(1)	(2)	(3)	=(4)*812				(5)	(6)=(1)-(5)	
						dont encours IDA		dont encours IDA						
1	Génie Civil	150,000	62,834	42%	46,589		37,830,268		109,423	73%	40,577	32,948,337	27%	
2	Equipements	4,000,000	423,858	11%	211,046	64,117	171,369,676	52,062,500	634,904	16%	3,365,096	2,732,457,563	84%	
3	Consultants	4,650,000	2,765,701	59%	199,903	288,081	162,320,776	233,921,292	2,965,604	64%	1,684,396	1,367,729,479	36%	
4-A	Soss Sociaux de	2,000,000	13,718	1%	132,037	5,398	107,214,044	4,383,000	145,755	7%	1,854,245	1,505,646,558	93%	
4-B	Infrastructures	4,100,000	199,751	5%	2,934,929	74,810	2,383,162,348	60,745,772	3,134,680	76%	965,320	783,839,856	24%	
5	Microfinance	2,400,000	0	0%	1,281,873	183,858	1,040,880,876	149,292,424	1,281,873	53%	1,118,127	907,919,124	47%	
6	Gestion du Projet	3,200,000	500,560	16%	90,332	46,814	73,348,994	38,012,990	590,892	18%	2,609,108	2,118,595,818	82%	
7	PPF	850,000	456,501	54%	0		0		456,501	54%	393,499	319,521,034	46%	
8	Non alloué	2,250,000	0	0%	0		0		0		2,250,000	1,827,000,000	100%	
SA-A	3446-SE		1,717,346				0		1,717,346		-1,717,346	-1,394,484,692		
SA-P	Q214-SE		4,550				0		4,550		-4,550	-3,694,389		
TOTAL		23,600,000	6,144,819	26%	4,896,709	663,078	3,976,126,982	538,417,978	11,041,529	47%	12,558,471	10,197,478,688	53%	

Annexe 4
Budget prévisionnel du POBA 2004 pour la Composante 1

N°	ACTIVITES	INDICATEURS 2004	INDICATEURS 2005	2004					2005			BUDGET (FCFA)	
				F	M	A	M	J	J	A	M		J
1.1	Recrutement Assistance technique												75,800,000
	Elaboration des TDR des Consultants pour l'appui à l'évaluation des DMP	TDR validés											
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 12 CV évalués											
	Recrutement des Consultants	8 contrats signés											16,000,000
	Exécution de la mission	Rapports d'évaluation de DMP de 4 sessions de CTE disponibles											
	Elaboration des TDR des Consultants pour l'évaluation de la qualité et de l'impact des Micro-Projets achevés	TDR validés	TDR validés										
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 10 CV évalués	Au moins 10 CV évalués										
	Recrutement des Consultants	4 contrats signés	4 contrats signés										28,800,000
	Exécution de la mission	rapports d'évaluation disponibles sur les thèmes: santé, éducation, hydraulique,dév rural, environnement, décentralisation,inclusion sociale-genre-GV, capital social	rapports d'évaluation disponibles sur les thèmes: santé, éducation, hydraulique,dév rural, environnement, décentralisation,inclusion sociale-genre-GV, capital social										
	Elaboration des TDR des Consultants pour l'évaluation des performances des OADC	TDR validés	TDR validés										
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 6 CV évalués	Au moins 4 CV évalués										
	Recrutement des Consultants	2 contrats signés	1 contrat signé										12,000,000
	Exécution de la mission	2 rapports d'évaluation des OADC disponibles	1 rapports d'évaluation des OADC disponibles										
	Elaboration des TDR du Consultant pour l'élaboration de fiches types de plans et devis de Micro-Projets	TDR validés											
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 6 CV évalués											
	Recrutement du Consultant	2 contrats signés											8,000,000
	Exécution de la mission	2 rapports d'évaluation disponibles											
	Elaboration des TDR du Consultant pour l'élaboration du guide sur les EPP	TDR validés											
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 3 CV évalués											
	Recrutement du Consultant	1 contrat signé											2,000,000
	Exécution de la mission	1 guide disponible											
	Elaboration des TDR du Consultant pour la production d'un guide illustré sur l'entretien et la maintenance des infrastructures	TDR validés											
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 3 CV évalués											
	Recrutement du Consultant	1 contrat signé											3,000,000
	Exécution de la mission	1 guide disponible											
	Elaboration des TDR du Consultant pour la traduction du guide sur les EPP et du guide sur la maintenance des infrastructures en langues nationales	TDR validés											
	Evaluation des CV des consultants	Au moins 3 CV évalués											
	Recrutement du Consultant	1 contrat signé											6,000,000
	Exécution de la mission	2 guides traduits dans 5 langues locales											
													12,000,000
1.2	Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP)												
	Organisation de séminaires de restitution des résultats des EPP	1 séminaire national et 5 séminaires régionaux organisés											10,000,000
	Mise à disposition des rapports aux autorités locales	1032 rapports villages/quartiers et 57 rapports CR mis à disposition											
	Multiplication du guide traduit en langues locales sur la démarche et la méthodologie des EPP	1 guide traduit multiplié en 1000 exemplaires en langues nationales											2,000,000
	Diffusion du guide	1 guide diffusé											
1.3	Poursuite activités 1ère vague OADC												20,000,000
	Atelier de lancement des MP 3e CTE	1 atelier de lancement par MP											
	Exécution des MP	132 MP réalisés dans les délais											
	Suivi du fonctionnement des infrastructures	toutes les infrastructures sont fonctionnelles											
	Formation en entretien et maintenance des infrastructures	10 ateliers de formation organisés	rapports de formation disponibles										20,000,000
1.4	Démarrage Mission OADC 2e vague												600,000,000

1.4 Démarrage Mission OADC 2e vague								600,000,000
Signature des contrats des OADC 2e vague	7 contrats signés							600,000,000
Installation des opérateurs et exécution de la mission	7 opérateurs installés et en activité	7 opérateurs installés et en activité						
Mise à niveau des opérateurs sélectionnés sur les modalités d'exécution de leur mission	1 atelier d'information organisés par département							
Campagne de communication et de mobilisation sociale	28 sessions organisées dans chaque CR ou commune							
Formation FGB sur les modules dynamique organisationnelle et planification participative	40 ateliers organisés et 2 personnes ressources de chaque village formés							
1.5 Réalisation des Evaluations Participatives des Besoins (EPB) et préparation des Demandes de MP (2e vague)								0
Exécution des EPB	400 EPB réalisées							
Mise en place des organes de gestion des communautés	400 CGMP et 450 CTMO mis en place							
Elaboration et dépôt des DMP	Au moins 400 DMP reçues							
1.6 Evaluation des DMP (2e vague)								21,000,000
Mise en place du comité technique d'évaluation (CTE) de Dakar	1 CTE constitué et installé	Arrêté disponible						500,000
Formation des membres des CTE	Tous les membres du CTE sont formés							500,000
Organisation des sessions d'évaluation des DMP par les CTE	Au moins 2 sessions CTE organisées par région							20,000,000
Transmission des DMP et des rapports du CTE à la Direction Générale de l'AFDS	1 rapport du CTE transmis par session d'évaluation par région							
Examen des DMP et documents techniques	Au moins 400 DMP examinées							
Confection liste des MP proposés	Nombre de MP proposés							
1.7 Approbation des DMP (2e vague)								0
Approbation liste des MP retenus	Nombre de MP approuvés							
Notification aux communautés	1 lettre de notification par communauté							
Mobilisation de la contribution de la communauté	Apport de 5% mobilisés par MPIE							
1.8 Mise en œuvre des micro-projets (2e vague)								4,059,068,720
Versement 1ère tranche de financement des micro-projets	Montant versé par MP							1,217,720,616
Atelier de lancement des Micro-Projets	1 atelier de lancement par MP							
Exécution des micro-projets	300 MPIE et 20 MPASSB réalisés dans les délais	80 MPIE réalisés dans les délais						
Versement des autres tranches de financement	Montant versé par MP	Montant versé par MP						2,841,348,104
Auto-évaluation des Micro-Projets	269 auto-évaluations réalisées	400 auto-évaluations réalisées						
Suivi/supervision de la mise en œuvre de la composante								15,000,000
Organisation de mission de supervision	1 mission de suivi par MP réalisé par les ARFS, 1 mission de supervision réalisée par l'UACB par trimestre	1 mission de suivi par MP réalisé par les ARFS, 1 mission de supervision réalisée par l'UACB par trimestre						10,000,000
Organisation de visite de partage avec les projets sectoriels	Nombre de mission organisées	Nombre de mission organisées						5,000,000
1.13 Information/Formations/Echanges								28,500,000
Organisation d'ateliers de partage d'expériences avec les membres des CTE	5 ateliers de partage organisés							2,500,000
Organisation de séminaires de partage d'expériences entre OADC	5 ateliers de partage organisés							5,000,000
Organisation de Video-conférence sur expérience des OADC	2 video-conférence organisés							1,000,000
Visites d'échanges entre communautés	10 de visites d'échanges organisés							20,000,000
1.14 Autres activités								
Mise à jour du volume 2 du manuel de procédures	1 manuel révisé							
Total Composante 1								4,831,368,720

Annexe 7 Partenariat avec le Projet d'Alphabétisation PAPP pour l'alphabétisation

Eléments du Projet de Convention PAPP-AFDS.

1. **Mise en commun des « meilleures pratiques ».** L'équipe du projet AFDS et celle du PAPP ont identifié et préparé un projet de Convention de Partenariat basé sur les acquis des deux projets. L'acquis principal du PAPP est que la responsabilisation des communautés elles-mêmes dans la gestion de leurs projets de développement (y compris la gestion financière), est coût-efficace. L'acquis du PAPP est que la fourniture des services d'alphabétisation par des Opérateurs en Alphabétisation est coût-efficace (par rapport aux anciennes pratiques d'alphabétisation de masse). L'articulation proposée par les 2 projets est que les Communautés de Base, désireuses de s'alphabétiser, passeraient directement contrat avec les Opérateurs d'alphabétisation pour que ces derniers leur fournissent les services d'alphabétisation.
2. **Projet de Convention PAPP-AFDS et Opération test.** Un projet de convention a été préparé par les deux partenaires. La mission l'a examiné et trouvé bien conçu. Elle encourage les deux partenaires à le finaliser, le signer et entamer sa mise en œuvre. Il a été convenu par les deux partenaires de commencer une opération test d'une dizaine de projets d'alphabétisation à l'occasion de la campagne en cours par l'AFDS. Cette opération sera proposée aux OCB éligibles qui ont terminé (ou sont en train d'achever) un micro- ou un sous-projet avec l'AFDS.
3. **Répartition des rôles et responsabilités.** La mission recommande que les rôles et responsabilités des différents partenaires soient précisés. Elle fournit ci-dessous des éléments de réflexion en vue de cette précision.
 - **Rôle des Communautés.** Les communautés : (i) ont identifié l'alphabétisation comme un besoin à satisfaire au cours des EPP réalisées avec l'appui de l'AFDS ; (ii) ont déjà réalisé un micro-projet ou un sous-projet avec l'AFDS, ce qui prouve qu'elles ont acquis des compétences de gestion d'un projet local; (iii) préparent un projet d'alphabétisation sur la base des modèles de soumission de projet (adapté du modèle opérateur mis au point par le PAPP depuis des années) et pour cela, s'organisent selon les méthodes participatives acquises par les communautés avec l'appui de l'AFDS ; (iv) signent (si le projet est approuvé par le PAPP selon ses méthodes d'approbation), un Accord de Financement (selon le mécanisme de financement établi depuis 1995 par le PAPP) avec l'AFDS pour recevoir le financement du projet d'alphabétisation et ouvrent un compte bancaire (dans une SFD) pour recevoir les fonds du projet d'alphabétisation; (v) sélectionnent les Opérateurs susceptibles de leur fournir le service d'alphabétisation, par compétition entre opérateurs qualifiés (figurant sur une liste fournie aux OCB par le PAPP/AFDS); (vi) passent contrat avec l'Opérateur choisi pour la fourniture des services d'alphabétisation fonctionnelle sur la base des méthodes andragogiques et organisationnelles mises au point par le PAPP ; (vii) paient les services de l'Opérateur sur la base du contrat ; (viii) rendent compte au PAPP/AFDS de l'utilisation des ressources remises pour la réalimentation du compte ; (ix) passent un test de compétence en alphabétisation fonctionnelle (avec la DAEB) en fin de projet d'alphabétisation.
 - **Rôle de l'Opérateur.** L'Opérateur : (i) soumet une proposition technique et financière aux Communautés sur la base du modèle mis au point par le PAPP ; (ii) si sélectionné, signe contrat avec la Communauté ; (iii) fournit les services d'alphabétisation fonctionnelle à la Communauté en fonction du contrat; (iv) accepte la supervision technique du PAPP et de l'AFDS
 - **Rôle du PAPP/PDEF.** Le PAPP : (i) adapte son Manuel de Procédures pour qu'il prévoit la nouvelle répartition des rôles entre les Communautés et les Opérateurs ; (ii) fournit aux OCB désireuses de s'alphabétiser, les informations sur les projets d'alphabétisation fonctionnelle, les manuels de procédure, les modèles de soumission, nécessaires pour que les OCB puissent préparer et soumettre un projet d'alphabétisation qui réponde aux critères d'éligibilité pour le financement du PAPP ; (iii) fournit une assistance technique aux OCB pour les aider à préparer leur projet ; (iv) évalue et approuve les projets soumis par les Communautés et organise le mécanisme de paiement des projets par l'AFDS selon les méthodes de gestion financière en place dans le projet PAPP/PDEF; (v) organise la signature des Accords de Financement des projets d'alphabétisation entre l'AFDS et les Communautés ; (vi) assure

que l'AFDS finance les projets d'alphabétisation villageois selon le contrat ; (vii) assure que la DAEB fait passer aux néo-alphabétisés les tests de compétence de fin de projet.

- Rôle de l'AFDS. L'AFDS : (i) informe les communautés en liaison avec le PAPF ; (ii) fournit au PAPF la liste des communautés ayant choisi l'alphabétisation dans leur EPP, d'une part, et exécuté avec succès un projet avec l'AFDS ; (iii) apporte l'assistance aux communautés ci-dessus pour qu'elles s'organisent (sur la base des capacités d'organisation acquises lors des projets financés par l'AFDS) pour pouvoir préparer et soumettre un projet d'alphabétisation ; (iv) prépare des Guides illustrés pour la gestion villageoise d'un projet d'alphabétisation et fournit la formation FGB pour cette gestion ; (v) finance les sous-projets d'alphabétisation ; (vi) assure, par ses Antennes Régionales, le suivi de l'exécution du projet d'alphabétisation fonctionnelle pour assurer que l'exécution du projet est participative, transparente et efficace ; en particulier, elle suit la bonne exécution par la Communauté de la passation et la gestion des contrats des communautés avec les Opérateurs ; (vi) assure, avec le PAPF, l'évaluation d'impact du projet d'alphabétisation .

Annexe 8 Supervision des Projets de Services de Base (PSB) dans le domaine de la Santé

1. Pour répondre à la demande communautaire, le projet a engagé environ de 410 millions FCFA qui se répartissent comme suit:

- Financement de 32 cases de santé pour environ 350 millions de FCFA dans des villages des zones d'intervention;
- Construction d'un centre de formation pour handicapés pour environ 20,700,000 FCFA;
- Construction de 65 latrines familiales pour environ 14.000.000 FCFA;
- Réfection et équipement d'un poste de santé pour environ 19.100.000 FCFA.

Les discussions avec l'AFDS, suggèrent que tous ces projets dérivent d'une demande communautaire recueillie à partir des EPP et validée par les autorités administratives garantes de la santé des populations, notamment les services déconcentrés du Ministère de la Santé et de la Prévention. La mission présente ci-dessous quelques recommandations qui visent l'optimalisation de l'utilisation des cases de santé, ainsi que leur inclusion dans la carte sanitaire du pays et le dispositif des districts sanitaires et postes de santé qui les englobent.

- 1- La tenue d'une concertation entre l'AFDS et les différentes parties prenantes du MSP (CAS/PNDS, Direction de la Santé, Direction de la Prévention, SNEPS, Régions Médicales, Districts Sanitaires,) qui ne semblent pas être au même niveau d'information même si le PDIS est représenté par la CAS/PNDS au sein de l'assemblée générale de l'AFDS.
- 2- La signature entre l'AFDS et le MSP d'une convention qui prévoit la prise en compte de ces réalisations importantes dans le bilan du MSP et la carte sanitaire, la formation et supervision des agents de santé communautaires (matrones et relais) qui travaillent dans ces cases, le suivi et contrôle de qualité des activités de ces cases et l'évaluation au moins annuelle de leurs performances.
- 3- La mise en oeuvre d'activités de communication par les OCBs responsables des cases pour leur utilisation effective par leurs bénéficiaires qui fait souvent défaut car les communautés ont tendance à placer plus de confiance en l'ICP.
- 4- La coordination entre l'AFDS, le PNIR, le PAC et le MSP pour que les constructions d'infrastructures sanitaires (centres, postes et cases de santé) tiennent compte des possibilités de mise en place de ressources humaines pour la qualité des soins et la supervision du personnel.
- 5- L'évaluation objective et poussée par l'AFDS et ses partenaires du MSP du fonctionnement de ces cases de santé et du programme de formation des relais avant le financement de nouveaux projets. La mission signale que de telles évaluations qui ont souvent montré que le plus facile est de construire et d'équiper des cases, alors que leur utilisation pérenne pose des problèmes souvent non surmontés. Il est important de savoir si l'approche de l'AFDS qui fait que les communautés sont au début et à la fin du processus de planification et de gestion des cases pourrait faire la différence.

WB95309

Q:\My Documents\SENEGAL\FONDS SOCIAL CR 3445-SE - P041566\Missions\Mission Juin 03\PFDS Aide memoire RMP version finale-6aout.doc
August 8, 2003 8:48 AM